



## Dollar canadien vs dollar américain

### Salaires annuels garantis aux E.-U.

Par WILBUR DANIELS

Durant les années de la guerre, l'idée d'un revenu régulier assuré par la garantie patronale de l'emploi et du salaire devint très populaire parmi les ouvriers américains. Les ouvriers se rappelaient très bien les longues années de chômage qui suivirent la crise économique de 1929 et les périodes de chômage saisonnier caractéristiques même des temps de prospérité; ils craignaient également que cela ne se répète dans l'après-guerre. En conséquence, les ouvriers organisés formulèrent en pleine guerre un certain nombre de revendications concernant l'établissement formel du salaire ou de l'emploi garantis.

Bien que l'intervention de l'Etat en matière de salaires qui fut partie de l'organisation économique du temps de guerre, eût posé des limites à ce mouvement, feu le président Roosevelt fut contraint par la pression ouvrière d'ordonner en mars 1945 un examen minutieux de ce problème.

Les revendications des ouvriers concernant des garanties de ce genre se multiplièrent au commencement de 1947 et il est très probable qu'elles deviendront plus pressantes, en relation avec un déclin de la présente prospérité économique aux Etats-Unis.

Bien qu'ordinairement on parle d'un "salaire annuel garanti" cette expression n'est pas tout-à-fait exacte puisque la sécurité en matière de salaires ou d'emploi peut assumer différentes formes. Ainsi il existe des règlements garantissant les salaires pour un certain nombre de mois ou de semaines et non pour l'année tout entière. D'autres garantissent un travail régulier, mais non un salaire défini. Certains règlements garantissent le salaire aussi bien que l'emploi. Le trait caractéristique de tous ces règlements est que l'ouvrier est assuré, pour une période définie, contre la perte totale de son revenu.

#### L'application pratique du salaire et de l'emploi garantis

Malgré l'intérêt considérable que la question a soulevé, la garantie du salaire et de l'emploi n'est pas encore appliquée aux Etats-Unis sur une grande échelle. D'après une récente enquête, de telles garanties n'ont été pratiquement réalisées qu'en 196 cas. Le nombre d'ouvriers dont il s'agit en l'occurrence est d'environ 61,000. C'est plus particulièrement dans sept branches de l'économie nationale que ce système de garanties a trouvé une application pratique: le commerce en détail et en gros, l'industrie de produits alimentaires, les entreprises assurant les services personnels, les usines du textile, l'industrie de la confection et les transports fluviaux et maritimes.

La plupart de ces industries sont caractérisées par des changements saisonniers considérables en ce qui concerne l'emploi ou la production. Il y a très peu de garanties en vigueur à l'heure actuelle dans les principales industries lourdes qui ne souffrent pas d'importantes variations saisonnières. Dans la majorité des cas, ce sont des petites entreprises qui ont

introduit le salaire ou l'emploi garantis. Plus de 150 pour cent sont des entreprises avec moins de 50 ouvriers. Dans deux tiers des cas, les ouvriers sont représentés par des syndicats et dans la plupart de ces derniers cas, la façon dont les garanties sont appliquées et leur élaboration détaillée font l'objet des contrats collectifs.

Les garanties prévoient le plus souvent un certain nombre de semaines d'emploi assuré et non un salaire défini. Dans environ un cas sur trois, les ouvriers en question obtiennent la garantie de l'emploi pendant toute l'année, avec les heures de travail ou les salaires normaux. Dans un petit nombre de cas, 52 semaines de travail sont garanties, mais avec des heures de travail et salaires au-dessous de la normale. Dans les autres cas, il s'agit pour la plupart des garanties assurant l'emploi pendant une période de 38 à 50 semaines avec heures de travail et salaires normaux.

Dans la majorité des cas, les garanties s'appliquent à toutes les personnes employées par l'entreprise en question. Dans les autres cas, les garanties ne s'appliquent qu'aux ouvriers "permanents" ou aux ouvriers de certains ateliers ou de certaines occupations ou à un petit nombre d'employés et d'ouvriers essentiels pour le fonctionnement de l'entreprise. A quelques exceptions près, les ouvriers ont droit à la garantie dès le moment de l'embauchage ou immédiatement après.

Les garanties telles qu'elles sont appliquées à l'heure actuelle, ne constituent pas un phénomène entièrement nouveau. Dans environ 65 cas, leur fonctionnement date de plus de dix ans, dans 16 cas de 20 ans ou même plus. Cependant, dans la plupart des cas, elles ont été introduites au cours de la dernière décennie.

En effet, on peut trouver des exemples du salaire garanti aux Etats-Unis il y a 50 ans. Toutefois, la plupart de ces garanties d'autrefois prévoyaient non l'emploi ou le salaire normaux, mais le paiement d'une indemnité de chômage pendant les périodes d'emploi réduit. Les garanties devinrent plus nombreuses après la crise économique de 1929. Simultanément leur caractère changea. La garantie privée d'une indemnité de chômage fut remplacée par la garantie d'un emploi constant.

#### Le Plan Hormel

Le règlement qui a probablement soulevé le plus d'intérêt aux Etats-Unis est celui appliqué par la compagnie Hormel, une des firmes les plus importantes de produits de viande au pays. La compagnie Hormel garantit à tous les ouvriers employés dans la production ou dans l'entretien de l'usine 52 semaines de salaire au taux régulier pour le nombre normal d'heures de travail. Si l'ouvrier est employé pendant un nombre d'heures au-dessous de la normale, il reçoit tout de même le salaire hebdomadaire normal. Si l'ouvrier est employé pendant un nombre d'heures excédant la durée hebdomadaire normale du travail mais au-

(Suite à la page 4)

### Quelle est la solution?

Qui donc est satisfait du discours de l'honorable D.C. Abbott, ministre des finances, nous annonçant des restrictions et de nouveaux droits d'accise? Ce sont des récriminations de côté et d'autre.

Quelques capitaines d'industrie et affairistes le vantent et estiment que toutes ces restrictions s'imposaient si l'on veut que le dollar canadien ne se dévalue pas de lui-même.

Mais, pour le commun des mortels et tout particulièrement pour les familles ouvrières qui ont bien des bouches à nourrir, il n'y a aucun doute que c'est une autre augmentation du coût de la vie qui se fera durement sentir. Inutile de chercher à faire des phrases et des excuses. C'était fatal que le Canada s'en allât à la dérive, mais cela n'est pas venu d'un coup sec; il y a déjà assez longtemps que cela se percevait; malheureusement, le gouvernement — qui pourtant d'habitude voit venir les choses de loin et prend des mesures en conséquence, — n'agissait pas, il cherchait à maintenir notre dollar au pair avec le dollar américain, chose quasi impossible à faire si l'on perpétue le système actuel. On achète par mois pour plusieurs millions de dollars aux Etats-Unis que l'on paie quasi rubis sur l'ongle; mais, par contre, on a trouvé moyen de vendre nos produits aux pays d'Europe non pas comptant mais à long terme, probablement à fonds perdus; on fait des cadeaux de centaines de millions à l'Angleterre, soi-disant pour acheter nos produits qu'on leur envoyait à plein bateau, mais comment a-t-on été payé et le serons-nous jamais?

Nous comprenons fort bien que faisant partie de l'Empire Britannique il est de notre devoir d'aider l'Angleterre à sortir du pétrin, du désastre économique et financier, aussi bien que moral, dans lequel la guerre l'a laissée, que le peuple anglais a terriblement souffert au cours de ces années de lutte, qu'il doit encore se priver sur toutes sortes de choses et se serrer la ceinture et qu'il devra continuer à le faire encore pendant plusieurs années avant que l'équilibre soit revenu. Il nous faut l'aider sans trop y regarder, c'est d'ailleurs ce que nous faisons; il est toutefois permis de se demander s'il est sage que le Canada continue à dépasser la mesure et à donner plus qu'il ne le peut. C'est matière d'opinion, évidemment. Il y a une certaine partie de notre population — plus "british" que canadienne — qui trouve que nous n'en ferons jamais assez pour leur mère-patrie; mais pour ceux qui n'ont aucune attache directe avec l'Angleterre, ils n'ont pas le même sens du mot "patriotisme"; ils estiment que le Canada se doit à lui-même d'abord, qu'il est de mauvaise politique de se caler pour essayer de débourber un autre pays, ce pays fut-il l'Angleterre.

Questionnez autour de vous, voyez ce que vos confrères de travail en pensent, vous serez surpris de constater que ce que je viens de dire, ils le partagent généralement et qu'ils vont même plus loin.

#### Le standard de vie baisse

Ce qui frappe la masse du peuple, c'est qu'il devient de plus en plus difficile de faire face à l'augmentation du coût de la vie, elle n'est d'ailleurs pas la seule à s'en rendre compte: ainsi d'après le *Toronto Globe and Mail*, un salaire de \$28 par semaine en 1939 équivaldrait aujourd'hui à un salaire de \$53; il paraîtrait, d'après le *Montreal Diet Dispensary*, qu'il faut \$40 par semaine au minimum à une famille de cinq personnes pour pouvoir vivre bien chichement. Nous ne garantissons pas l'exactitude de ces chiffres, ce que tous savent c'est que ces jours derniers il y a eu augmentation constante dans le prix des aliments indispensables à la vie, fruits et légumes importés des Etats-Unis sont particulièrement affectés, et ce n'est que le commencement.

Il nous semble qu'on n'aurait pas dû imposer de restrictions sur l'importation de choses que nous ne pouvons produire au Canada surtout durant nos longs mois d'hiver. Qu'il y ait une certaine spéculation sur ces produits alimentaires nous n'en doutons pas, et c'est encore un point où le gouvernement a failli lorsqu'il a enlevé le contrôle des prix, voire même le rationnement. Pourtant, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, et nombre d'autres organisations ouvrières n'ont cessé de protester lorsque ce contrôle a été enlevé, ils ont réclamé qu'il soit rétabli, tel que le prouve une résolution-substitut adoptée lors de la conférence de Hamilton et que nous reproduisons dans une autre page.

On aura beau dire que nos importations des Etats-Unis sont hors de proportion avec nos exportations, il y aurait, dit-on, une différence de quelque cent millions de dollars par mois, tandis que nos exportations avec l'Angleterre et autres pays européens accuseraient une différence avec nos importations

(Suite à la page 4)

#### AVIS AUX UNIONS AFFILIEES

Le 7 janvier 1948, l'exécutif de la Fédération provinciale du Travail présentera son mémoire législatif au Conseil exécutif du Gouvernement de l'honorable Maurice Duplessis.

Les unions affiliées sont priées de nommer leurs délégués pour appuyer la Fédération dans ses revendications auprès du gouvernement. Envoyez leurs noms au Secrétariat, 11 ouest, rue Saint-Paul, Montréal 1, P. Q.

# La 62<sup>ème</sup> convention du Congrès des Métiers et du Travail du Canada

La 62<sup>e</sup> convention annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada s'est tenue dans la ville de Hamilton, Ont., du 24 septembre au 3 octobre 1947. Les cérémonies d'usage figurèrent à l'ouverture de la convention; il y eut les discours de M.M. A. B. Docherty, président du Conseil des Métiers et du Travail, ainsi que du confrère Sam Lawrence, maire de Hamilton.

En ouvrant la convention le confrère Percy R. Bengough, président mentionna qu'il était heureux de voir le grand nombre de délégués présents; la dernière convention tenue à Hamilton date de quinze ans en arrière. La ville de Hamilton a beaucoup grandi depuis cette date, le Congrès a fait de même. Le nombre de nos membres a plus que triplé au cours de cette période, car aujourd'hui il compte 68 Unions internationales comprenant 1970 locaux, 10 Unions nationales avec 271 locaux, 13 organisations provinciales avec 140 locaux et 201 Unions fédérales. Nous avons également 53 conseils centraux; le nombre d'unités affiliées est de 2,637 qui représentent plus de 360,000 membres et nous continuons à grandir.

Il mentionna brièvement quelques-uns des événements qui se développent au cours de l'année, entre autres le grand nombre de lois provinciales qui furent adoptées pour tendre les moyens de conciliation, d'arbitrage et de règlement des différends ouvriers. On ne peut s'empêcher de remarquer que quoique le Travail Organisé est obligé de justifier ses demandes d'augmentations de salaires et autres conditions de travail, nous avons un Code de Travail et nous sommes toujours prêts à nous conformer et à observer la loi, par contre, il n'y a pas de code d'affaires. Pourtant la loi devrait être la même pour tous, il faudrait que les industriels et affairistes soient tenus de justifier les raisons pour toute augmentation dans les prix de vente, il ne faut pas permettre qu'ils puissent augmenter les prix de façon arbitraire. Il nous faut donc, dans le meilleur intérêt de tous, insister pour qu'on établisse un Code d'affaires et le faire observer surtout et par tous indistinctement. Il y a trop de spéculation dans les stocks et le gouvernement se doit d'y mettre un frein.

Le comité des lettres de créance fit rapport qu'il y avait 505 délégués représentant des unions locales, 64 délégués représentant des Fédérations provinciales, des Divisions de chemins de fer et télégraphistes, 57 des bureaux-chefs d'unions internationales, et 3 délégués fraternels, formant un grand total de 629 délégués.

## Près de 300 résolutions

La convention entretint près de 300 résolutions qui traitaient de sujets les plus divers, les plus importantes de celles-ci concernaient les heures et conditions de travail, les salaires, les logements, l'immigration, l'unité, les affaires extérieures, la sécurité sociale, un code de Travail, le contrôle des prix, les subsides et la taxation.

Plusieurs suscitèrent de longs débats qui furent en plusieurs cas des plus intéressants car elle marqua le désir des délégués d'améliorer le sort des travailleurs en dépit des divergences de vues de différents groupes qui se manifestèrent au cours de la convention.

Ci-dessus quelques-uns des substituts qui furent ainsi adoptés:

Le comité des résolutions présente un substitut couvrant douze résolutions traitant de mesures générales; ce substitut se lisant comme suit:

### Heures et autres conditions de Travail

"Attendu que la politique de ce Congrès telle qu'élaborée au cours

des dernières années, par ses conférences annuelles, a été une série continue de requêtes présentées aux divers gouvernements, sollicitant de la législation traitant des salaires, heures de travail, congés payés et autres conditions de travail;

"Et attendu que le moyen rationnel d'obtenir ces conditions est par l'entremise de négociations directes; "Qu'il soit donc résolu: Que cette Conférence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada s'enregistre comme favorisant le principe d'obtenir par négociations l'amélioration des conditions de travail et des salaires et établisse ce qui suit comme son programme pour le présent:

1. Un salaire minimum national de 65 cents l'heure ou tout autre minimum plus élevé qui pourrait être nécessaire pour assurer l'achat des nécessités de la vie requises pour maintenir le peuple dans un état de bien-être;

2. Une semaine maximum de travail de 40 heures ou tout autre semaine moindre pour garantir à la classe ouvrière un plein emploi tout en lui assurant un revenu adéquat pour subvenir à ses besoins;

3. Une vacance avec salaire de au moins deux semaines dans 52 semaines d'emploi ou toute autre vacance supplémentaire qui pourrait être nécessaire pour la reconstruction et le développement du bien-être physique et moral comme mesure de protection pour l'avenir;

4. La reconnaissance comme minimum des huit jours de fête statutaire généralement reconnus au Canada par la cessation de travail, lorsque possible, et ainsi que le paiement du salaire normal ces jours-là comme preuve qu'ils sont bien des jours de fête dûment reconnus; cette coutume développant incontestablement chez notre peuple un sentiment de canadianisme de bon aloi;

5. Lorsqu'il est nécessaire pour un ouvrier de continuer son travail normal durant un jour de fête statutaire ceci devrait être apprécié par le paiement de prix double ou double temps de repos; et lorsqu'un ouvrier doit travailler plus que les heures normales de travail au cours d'une semaine régulière de travail, ce fait devrait être reconnu par le paiement de prix et demi pour les dites heures supplémentaires;

6. La durée maximum d'heures de travail au cours de laquelle la journée de travail de huit heures peut se faire ne doit pas excéder dix heures et toute heure additionnelle requise pour compléter la journée normale de travail doit être considérée comme du surtemps et payé à taux de salaire augmenté.

7. Il est reconnu que l'emploi durant les heures normales de repos et de sommeil nécessaires à un être humain est une fatigue physique et mentale, et en conséquence les heures de travail au cours de la soirée ou de la nuit devraient être compensées par un salaire supplémentaire;

"Et qu'il soit de plus résolu: Que ce Congrès prie les organisations affiliées d'adopter le programme ci-dessus comme un strict minimum des conditions pouvant être acceptées par les travailleurs actuellement."—Adopté.

### Unité dans le mouvement syndical

Votre comité des résolutions recommande l'adoption du substitut suivant couvrant les résolutions 258 à 265, inclusivement:

"Attendu que le Congrès des Métiers et du Travail du Canada s'est efforcé de faire régner une action unifiée avec d'autres organismes ouvriers tant sur le terrain économique que sur le terrain législatif;

"Et attendu qu'au cours de l'an dernier ces efforts ont été loin d'obtenir un résultat satisfaisant, comme il le fut si clairement démontré par le président de notre Congrès au

sujet du Code National de Travail. Notre attitude sur le terrain législatif ayant été vivement opposée par d'autres corps ouvriers, ce qui a résulté dans la discorde et la dissension dans notre propre mouvement;

"Et attendu qu'il semble évident qu'un programme d'action unifiée doit commencer par le haut avant qu'il puisse devenir opérant dans son ensemble;

Qu'il soit résolu: Que quoique cette 62<sup>e</sup> convention du Congrès des Métiers et du Travail est d'opinion qu'une action unifiée dans notre mouvement est d'importance vitale pour les ouvriers de ce pays, ce Congrès ne peut faire autrement que de recommander que son objectif d'action unifiée reste en suspens jusqu'à ce qu'un programme bien défini d'unité ait été formulé entre l'Exécutif de ce Congrès et d'autres corps syndicaux;

"Et qu'il soit de plus résolu: Que toute tentative d'action par les Exécutifs provinciaux, les Fédérations provinciales du Travail et autres organisations affiliées à ce Congrès ne soit pas entretenue avant que ce programme d'action unifiée fut une chose accomplie tel que stipulé plus haut.—Adopté

### Politique étrangère

Votre comité des résolutions recommande l'adoption du substitut suivant couvrant les résolutions 8 à 12, inclusivement:

"Attendu que le Canada a prouvé au monde qu'il était capable de jouer un rôle majeur et prendre une part constructive dans le Conseil des Nations Unies;

"Et attendu qu'il est essentiel pour la paix mondiale que la politique étrangère du Canada soit formulée librement et mise à exécution par le Parlement de ce pays et ceux qui représentent le Canada aux Nations Unies;

"Et attendu que nous estimons que la paix mondiale ne peut être obtenue si les Nations Unies sont divisées en deux blocs de nations car depuis que les hostilités ont cessé la paix mondiale est gravement en danger par une atmosphère grandissante de crainte d'une autre guerre et de ce fait, l'espoir d'une coopération économique est fort compromise;

"En conséquence qu'il soit résolu, que cette Convention demande au parlement canadien, par l'entremise de ses représentants dans les Conseils des Nations Unies, de définir son attitude, qui soit de nature à créer une meilleure entente et une étroite co-opération entre tous les membres des Nations Unies;

"Et qu'il soit de plus résolu: Que le gouvernement du Canada devrait adopter une politique étrangère non subordonnée à celle d'aucun autre pouvoir et qu'il apporte toute l'influence possible en vue du rétablissement de la concorde et de l'amitié entre les trois grandes puissances afin que la Charte des Nations Unies puisse régner et permettre d'espérer l'avènement d'un monde nouveau, but pour lequel la guerre contre les puissances de l'Axe a été livrée et gagnée;

"Et qu'il soit encore résolu, que le gouvernement canadien soit prié d'entamer des relations commerciales avec tous les pays à régime démocratique afin que les emplois ne manquent pas au Canada et aussi pour aider à la reconstruction des pays dévastés;

"Et qu'il soit de plus résolu que le mouvement ouvrier canadien soit pleinement représenté dans la délégation canadienne aux Nations Unies."—Adopté.

### Contrôle des prix, subsides et taxation

Votre comité des résolutions recommande l'adoption du substitut pour couvrir les Résolutions Nos 155 à 171 inclusivement:

"Attendu que le niveau de vie canadien a été grandement réduit depuis que le gouvernement fédéral a abandonné le contrôle des prix aussi bien que d'avoir supprimé les subsides sur le pain, le lait et autres nécessités essentielles d'une famille ouvrière;

"Attendu que ceci a résulté dans la pire inflation, la réduction du dollar-salaire de l'ouvrier ayant fait tomber son pouvoir d'achat d'environ 50% sur ce qu'il était en 1938, annulant du coup les augmentations de salaire si durement gagnées, tandis que de l'autre côté de la situation on constate des millions de dollars de profits excessifs obtenus par les affairistes, industrialistes, banquiers et spéculateurs;

"Attendu que la continuation de cette inflation en spirale éperdue tend à détruire le standard de vie canadien et finira par nous engouffrer dans un désastre économique sans pareil avec toutes ses répercussions sociales;

"Qu'il soit résolu: Que cette 62<sup>e</sup> conférence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada déclare à toute la nation qu'il est d'avis que cette alarmante augmentation des prix est dû au profitage éhonté et égoïste des affairistes et spéculateurs auquel il est plus que temps de mettre un frein; tandis que d'autre part les ouvriers et fermiers du Canada produisent plus individuellement et collectivement qu'en aucun temps dans l'histoire de notre pays, tout en recevant moins en véritable salaire-pouvoir d'achat qu'au cours des années antérieures;

"Qu'il soit de plus résolu: Que cette 62<sup>e</sup> conférence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada insiste pour qu'aucune autre augmentation dans le prix des nécessités de la vie ne soit permise et que le Gouvernement fédéral insti-

tue immédiatement une Commission de contrôle des prix à laquelle toute augmentation de prix devra être soumise, ladite Commission devant également enquêter et passer en revue toutes les augmentations de prix survenues en 1947;

"Qu'il soit de plus résolu: Que cette 62<sup>e</sup> conférence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada prie le Gouvernement fédéral de convoquer une Session Spéciale du Parlement canadien dans le but spécifique de prendre toute action nécessaire pour protéger le standard de vie canadien en faisant reculer les prix des nécessités de la vie aussi bien que des services au niveau de ceux de 1946, en imposant une taxe de 100% sur les excès de profits et en adoptant et mettant en vigueur des mesures spécifiques pour faire enquête et poursuivre tous les cartels, monopoles et spéculateurs soupçonnés d'avoir fait des profits exagérés aux dépens du peuple canadien;

"Et qu'il soit encore résolu: Que cette 62<sup>e</sup> Conférence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada déclare qu'en face de cette crise d'augmentation dans les prix qui sévit actuellement il est devenu nécessaire de réclamer et obtenir des augmentations substantielles de salaire dans toutes les industries, métiers et service, par notre force économique organisée."

### Réparation des accidents du Travail

Le comité des résolutions recommande l'adoption du substitut suivant couvrant la réparation des accidents du travail:

"Résolu, que cette 62<sup>e</sup> convention du Congrès des Métiers et du Travail du Canada réitère son attitude au sujet des compensations pour accidents du travail et présente

MARquette 9331

ALEX. JULIEN, prop.

## HOTEL PLAZA ENR'G

CHAMBRE \$1.50 — REPAS 50¢ ET PLUS

Téléphone et eau courante dans chaque chambre.

446 Place Jacques-Cartier

MONTREAL

COURTOISIE  
de

A. N. DUPUIS

SHERBROOKE, QUE.

COMPLIMENTS

of

Sheer Silk Hosiery Mills  
Limited

SHERBROOKE, QUE.

au gouvernement fédéral les arguments en faveur de l'adoption d'une loi canadienne de compensations pour accidents du travail, qui couvrirait tous les ouvriers du Canada, quel que soient leurs métiers ou autres occupations, et qui garantirait plein salaire, sans aucune période d'attente, à ceux qui sont dans le besoin;

"Et qu'il soit de plus résolu que cette convention réitére le programme de demandes adopté antérieurement et qui se lit comme suit:

(a) Compensation de 100%  
(b) Que toutes les maladies professionnelles ou maladies attribuables à l'emploi soient couvertes, quels que soient la maladie ou l'emploi;

(c) Que la compensation soit payée à partir de la date de l'accident ou de l'incapacité, sans période d'attente;

(d) Que la surveillance des mesures de prévention soit confiée à la commission des compensations, et qu'on établisse les rouages nécessaires pour assurer son bon fonctionnement;

(e) Que la dite loi s'applique à tous les métiers et à toutes les maladies et accidents attribuables à la nature de l'emploi;

(f) Que dans l'entretemps, les exécutifs provinciaux et les fédérations provinciales du Travail demandent à leur gouvernement provincial respectif d'amender en ce sens leurs lois de réparation des accidents du travail.—Adopté.

#### Sécurité sociale

Votre comité des résolutions recommande l'adoption du substitut suivant couvrant les résolutions Nos 235 à 245, inclusivement:

"Votre comité a apporté la plus vive attention au problème d'un réajustement adéquat de toutes les mesures de sécurité sociale en vue de compenser pour la dévaluation du pouvoir d'achat du dollar, et prenant en considération les rapports des divers Exécutifs provinciaux et Fédérations provinciales du Travail, recommande qu'en plus des procédures actuelles suivies pour obtenir des mesures de sécurité sociale plus suivies et plus efficaces, vous accordiez toute votre attention sur ce qui suit:

"Attendu qu'un des points essentiels du programme du Travail Organisé consiste dans l'obtention et le maintien de mesures de sécurité sociale qui assureront au peuple un standard de vie décent et de bonnes conditions économiques;

"Et attendu qu'il devient de plus en plus évident que les bénéfices obtenus par le système actuel des contributions indirectes sont insuffisants et même discriminatoires, que les efforts répétés du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, ses Exécutifs provinciaux et Fédérations provinciales du Travail aussi bien que les Conseils centraux affiliés, afin de remédier à cette situation, n'ont pas apporté le succès anticipé qui aurait prouvé être satisfaisant au Travail Organisé et aurait allégé les difficultés rencontrées par la grande masse du peuple canadien aussi bien que la perte de revenu occasionnée par la maladie, l'invalidité, le vieil âge et la mort;

"Qu'il soit résolu: Que cette 62e conférence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada endosse et insiste, par l'entremise de ses diverses branches affiliées, pour la mise en vigueur immédiate d'un système national d'assurance sociale à base contributive pour tous les citoyens du Canada, quel que soit leur revenu, et que ce système comprenne l'assurance-santé et d'accident, bénéfices d'hospitalisation, pensions de vieillesse, allocations familiales et allocations maternelles, etc., aussi bien que toute autre forme d'assurance sociale qui pourrait devenir nécessaire;

"Et qu'il soit de plus résolu: Que le prochain Exécutif du Congrès des Métiers et du Travail du Canada étudie les diverses formes de mesures de sécurité sociale maintenant en vigueur dans d'autres pays, qu'il fasse une compilation de propositions bien définies qui deviendront

alors le programme de sécurité sociale de ce Congrès et que tous les efforts possibles soient faits pour obtenir sa réalisation dans le plus bref délai par ceux qui y sont intéressés."—Adopté.

#### Projets des droits du citoyen (Bill of Rights)

Votre comité des résolutions recommande l'adoption du substitut suivant couvrant les résolutions Nos 20, 21 et 22:

"L'attention du comité a été attirée sur le fait qu'un PROJET DES DROITS DU CITOYEN est actuellement à l'étude devant la Ligue des Nations Unies, nous recommandons donc que ces résolutions soient transmises à l'Exécutif de ce Congrès et y restent en suspens et ce jusqu'à ce que le projet final, tel que suggéré par la Fédération Américaine du Travail, ait été soumis au Gouvernement canadien et au Congrès des Métiers et du Travail du Canada pour ratification."—Adopté.

#### La crise du logement

Le comité des résolutions a amendé la résolution No 82 sur les logements pour qu'elle se lise comme suit:

"Attendu qu'il existe au Canada un besoin réel de logements pouvant se louer à des prix modiques; "Et attendu qu'il est reconnu que l'exécution d'un vaste programme national de construction est une des meilleures manières de maintenir un haut niveau d'emploi;

"Et attendu que le gouvernement fédéral a maintenant assumé l'entière responsabilité pour le problème du logement au Canada, et exerce un contrôle sur une grande partie des matériaux employés pour la construction;

"Et attendu que l'absence de bénéfices immédiats dans un programme de construction de logements pouvant être loués à bon marché fait hésiter les entrepreneurs privés;

"En conséquence qu'il soit résolu, que cette convention du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, demande au gouvernement canadien d'entreprendre, en co-opération avec les autorités provinciales et municipales, un programme de construction de logements pouvant être loués à bon marché, financé par le crédit national et dans le but de loger, dans des conditions convenables nos anciens soldats et ceux qui n'ayant qu'un revenu modeste n'ont pas les moyens de se loger convenablement avec le coût exorbitant de la construction aujourd'hui;

"Et qu'il soit de plus résolu que nous demandions au gouvernement d'établir un système subventionné de logements à loyer modéré et d'abolition des taudis, sur une plus vaste échelle dans toutes les parties du pays;

"Et qu'il soit de plus résolu, qu'on maintienne le plus strict contrôle sur les loyers, comme partie dudit programme de logement national, afin de relever et maintenir le niveau de vie de nos groupes de citoyens à revenu modeste ou moyen."—Adopté.

#### Le communisme

Des résolutions furent présentées demandant soit à ce que les membres du Parti progressiste-ouvrier soient expulsés du Congrès, soit à ce qu'ils ne puissent remplir aucune charge d'officier ou d'organisateur soit pour le Congrès, soit pour aucune organisation y affiliée; elles provoquèrent un vif débat, la convention adopta finalement un substitut soumis par le comité des résolutions, après que son premier rapport lui eut été retourné, ce substitut se lisant comme suit:

"Attendu que le mouvement syndical, tel que représenté par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, a été formé en vue d'améliorer les conditions économiques et sociales des travailleurs;

"Et attendu qu'une organisation n'est ni plus forte ni plus solide que ses membres veulent la faire;

"Qu'il soit résolu: Que c'est l'opinion considérée de cette convention que les opinions politiques ou religieuses de ses membres indivi-

duellement sont de leur ressort personnel aussi longtemps qu'elles ne sont pas poussées de l'avant au détriment des principes syndicaux;

"Et qu'il soit de plus résolu que nous condamnons fortement tout parti politique ou tout individu qui cherche à se servir de ce Congrès ou de ses organisations affiliées pour promouvoir leur intérêt personnel."—Adopté.

#### Rapport du Secrétaire-Trésorier

Le rapport du Secrétaire-Trésorier démontre que la situation financière du Congrès est excellente et un rapport de vérificateur licencié fut soumis à la convention. Le nombre total de membres en règle dépasse 360,000.

#### Election des Officiers

Le président Percy R. Bengough, C.B.E., et le Secrétaire-Trésorier, J. W. Buckley furent réélus pour une autre année, de même que les Vice-présidents suivants: pour les Provinces Maritimes, le confrère James A. Whitebone, M.B.E.; Québec: le confrère J. A. D'Aoust, O.B.E.; Provinces des Prairies, le confrère Carl E. Berg, M.B.E. Le confrère W. Jenoves fut élu pour l'Ontario et le confrère Alex. Gordon, pour la Colombie-Britannique.

Le confrère R. H. Brown fut élu délégué fraternel à la Fédération américaine du Travail et le confrère Sam Lawrence maire de Hamilton, fut élu délégué fraternel du Congrès des Unions Ouvrières Britanniques.

La ville de Victoria a été choisie comme siège de la prochaine convention.

#### Emission d'un timbre-poste spécial

L'honorable Bertrand, ministre des Postes, annonce l'émission d'un timbre spécial de 4 cents, le mardi 15 janvier 1948, pour commémorer le mariage de Son Altesse Royale la Princesse Elizabeth avec le Lieutenant Philip Mountbatten, R.N.

Les dimensions extrêmes du timbre seront approximativement de 26mm. par 22mm. et il sera plus haut que large. Il sera à l'effigie de la Princesse Elizabeth, d'après une photographie par Dorothy Wilding, de Londres, Angleterre. Ce portrait a été choisi par Son Altesse Royale et approuvé par Sa Majesté le Roi. On n'en a pas encore déterminé la couleur mais il sera probablement brun-rougeâtre. Ce timbre sera émis en feuilles de cent figurines.

Des dispositions seront prises pour qu'il soit en vente à tous les principaux bureaux du Canada le 15 janvier 1948. Pour ce qui concerne les plis du premier jour, à l'intention des philatélistes, le bureau de poste d'Ottawa sera le seul point de départ.

#### Délégation à une assemblée sous le patronage de l'O.I.T. au Brésil

Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, vient d'annoncer que le chargé d'affaires à l'Ambassade canadienne de Rio de Janeiro, M. E.-B. Rogers, représentera la Canada à la deuxième assemblée de la Conférence inter-américaine de la sécurité sociale qui s'est ouverte le 10 novembre à Rio de Janeiro sous le patronage de l'Organisation internationale du Travail.

Le ministre déclare que M. S.-H. McLaren, directeur-administrateur de la Commission d'assurance-chômage et du Service national de Placement, est parti d'Ottawa vers le Brésil pour accompagner M. Rogers à l'assemblée.

Le Canada a accepté l'invitation d'assister en raison de l'intérêt qu'il porte à deux questions majeures à l'ordre du jour, l'assurance contre les risques professionnels et l'assurance-chômage.

Les principales industries de l'Inde sont le jute, le thé, l'acier, le sucre, les produits chimiques et le ciment.

## La lutte au sein des syndicats de Berlin

Par FRITZ HEINEMANN

Avant 1933, Fritz Heinemann était membre du Comité national exécutif du Syndicat des ouvriers sur bois d'Allemagne. A l'heure actuelle, il est membre du comité local de ce syndicat à Berlin.

Les effectifs des syndicats de la ville de Berlin s'élevaient à l'heure actuelle à 500,000. Pendant plus d'une année un nombre important de ces ouvriers syndiqués qu'on peut estimer sans exagération à presque 50 pour cent des effectifs totaux, a résisté à l'influence du Parti Communiste.

Les efforts du Parti Communiste, qui opère sur une échelle toujours plus grande, ont eu pour résultat l'emprise communiste sur presque toutes les positions-clés dans le mouvement syndical de Berlin.

Lorsque en mai et juin 1945 des représentants de la soi-disant Opposition évolutionnaire syndicale — la RGO — qui avait existé avant 1933 et comprenait exclusivement des membres du Parti Communiste, rencontrèrent les porte-parole des vieux syndicats afin de former un nouveau mouvement syndical, on put un moment assumer que les communistes poursuivraient sérieusement le but de la création d'un mouvement syndical vraiment libre et indépendant sur des bases réellement démocratiques. Cependant, il devint bientôt évident que les paroles des adhérents du communisme ne correspondaient pas toujours à leurs actes et qu'elles servent souvent à voiler leurs intentions réelles ou toutefois à empêcher qu'elles soient clairement perçues.

#### Les syndicats démocratiques s'organisent

Cependant, l'infection communiste avait fait beaucoup de progrès lorsque les syndicats démocratiques commencèrent à s'apercevoir du jeu communiste. Des avertissements énergiques furent nécessaires pour alerter les syndicalistes au danger d'extension ultérieure de la maladie. Cependant, il était évident que la lutte contre l'influence croissante des communistes ne pouvait être menée de façon efficace sans la participation d'autant de militants syndicaux que possible. Pour cette raison, un comité de 25 membres fut organisé, il y a un an; celui-ci a depuis dirigé la lutte contre l'infiltration communiste dans les syndicats de Berlin et a pris les mesures nécessaires pour la contrecarrer.

La première phase de cette lutte fut l'organisation, sur la base de l'entreprise, des ouvriers syndiqués non adhérents au Parti Communiste. A l'heure actuelle, il existe plus de 600 de ces groupes d'entreprise. Bien que les socialistes démocratiques jouent le rôle principal dans ces organismes, les groupes comprennent tous les syndiqués et ouvriers qui adhèrent aux principes de la démocratie. L'emprise politique du Parti Communiste sur le mouvement syndical, même si ce parti s'appelle maintenant "Parti d'Unité Socialiste", a contraint ceux qui veulent maintenir la liberté et l'indépendance du syndicalisme à se défendre en organisant leurs propres forces. Ces groupes mobilisent tous ceux qui s'opposent à la domination communiste dans le mouvement syndical.

En outre, la lutte est menée par les syndicalistes démocratiques dans le cadre de l'organisation syndicale. Dans ce but des commissions sont créées dans les différents syndicats et

dans les 20 arrondissements de la ville de Berlin.

#### Les principales étapes de la lutte au sein des syndicats berlinois

Grâce à leur organisation solide et à leur bonne propagande, les syndicalistes démocratiques ont réussi à obtenir cette année un pourcentage de sièges de 20 pour cent plus élevé que l'année dernière aux élections aux comités d'usine, élections conduites conformément à la loi 22 du Conseil Allié de Contrôle. En conséquence, les éléments démocratiques ont maintenant plus de représentants aux comités d'usine que les communistes.

Au printemps dernier, les forces démocratiques concentrèrent leurs efforts sur la campagne menée pour l'élection du Comité exécutif de la Fédération régionale des syndicats de Berlin. A cause de la procédure électorale favorable au Parti Communiste et à son emprise sur les syndicats, les syndicalistes démocratiques n'éurent que 20 pour cent des délégués à la Conférence régionale. Nous avons l'intention de briser ce bastion du Parti Communiste par l'introduction des élections directes et de la représentation proportionnelle.

En été, la lutte était concentrée sur la question du futur statut de la Fédération syndicale. Cette controverse n'a pas encore été décidée. Le projet de statut de la Fédération qui est dominée par les communistes, a été soumis à la Kommandantura Allié pour approbation, celle-ci étant nécessaire pour qu'il puisse entrer en vigueur. Les syndicalistes démocratiques ont aussi soumis un projet de statut aux autorités alliées.

La lutte continue pour le syndicalisme démocratique et indépendant, contre la formation de syndicats étatisés selon le modèle russe, pour la complète autonomie des syndicats professionnels et industriels en matière de finances et d'organisation.

La Fédération régionale doit être une association de syndicats autonomes qui décident leurs affaires librement et indépendamment. C'est la seule méthode qui permettra au mouvement syndical de Berlin de participer à une organisation syndicale englobant l'Allemagne toute entière et de mettre, sans aucune entrave politique, ses forces au service de la reconstruction économique et de la création d'un nouvel ordre social. Une telle solution correspondrait aussi au paragraphe 21, section 2 des directives données au Gouvernement militaire américain en Allemagne.

#### La situation dans la zone orientale

Ce que nous avons dit sur l'influence communiste dans les syndicats de Berlin, s'applique également au mouvement syndical dans la zone orientale d'Allemagne, avec la seule différence que la "mise au pas" totale de cette zone a empêché la création d'une opposition démocratique au sein de l'organisation syndicale. Le résultat de cette situation est que le Front ouvrier nazi a été ressuscité sous une couleur différente.

Sur les montagnes de l'Equateur, les indigènes se servent d'une trompette de bambou longue de 5 pieds pour appeler les ouvriers à l'heure du dîner.

# # #

Les phoques émigrent souvent à 6,000 milles de distance.

## The Dominion Comb & Novelty Co.

Manufacturers of  
COMBS AND NOVELTIES  
Sales Department: 341 University Tower Bldg., Montreal  
Head Office and Factory: WARWICK, Que.  
A. C. LETARTE, President and General Manager  
GEO. WHYTE, Vice-President and Sales Manager

WARWICK, P. Q.

## Dollar canadien ...

(Suite de la page 1)

de quelque 50 ou 60 millions par mois. Ne cherchez pas, c'est de cela que provient la crise dans laquelle nous nous débattons.

Nous achetons trop des Etats-Unis et nous vendons trop à l'Angleterre. Ajoutez à cela que nous payons en dollars américains ce que nous achetons chez nos voisins tandis que nous ne sommes pas payés avec ces mêmes dollars américains ce que nous vendons aux autres. Si une maison d'affaires agissait ainsi elle irait vers la banqueroute en grande vitesse: il en est de même pour le Canada ou tout autre pays.

Pour changer cette situation, on nous force à acheter moins des Etats-Unis, on prohibe l'importation de certains articles et on en limite d'autres. Quand on sait que, par exemple, dans l'imprimerie presque tout l'outillage vient des Etats-Unis, que fera-t-on si on en coupe l'importation? Il y a des parties essentielles qui doivent se remplacer de temps à autre, quoi faire? Arrêter de fonctionner? Ce n'est certes pas la bonne manière de développer nos industries et de pousser la production.

On ajoute à cela une taxe de 25% et plus sur certains articles et produits de fabrication canadienne; qui va payer pour tout cela?

### Le chômage comme résultat

Certains s'imaginent qu'en prohibant l'importation de produits américains on va développer l'industrie canadienne qui va se mettre à manufacturer ces produits. A notre sens, cela ne tient pas debout, on ne lance pas une nouvelle industrie du jour au lendemain, cela ne pousse pas comme des champignons, mais même si on manufacturait au Canada on ne pourrait arriver à le faire au prix de revient de nos voisins car le volume d'affaires serait forcément restreint, alors à quoi cela servirait-il?

Malgré tout ce que l'on dira ou fera, nous achetons en grande quantité chez nos voisins parce que c'est notre marché naturel et nous continuerons à le faire, autrement notre industrie périliterait au point de ne plus compter. Ce n'est certes pas de nature à aider la classe ouvrière et c'est inviter le chômage et le sous-emploi.

Considérons pour un instant les avantages que va nous donner cette nouvelle politique. Nous ne paierons plus la taxe de 8 pour cent sur nos comptes d'électricité et de gaz, cela représente quoi pour une famille ouvrière? Moins d'un dollar par mois. Les liqueurs importées vont diminuer de prix, on dit de 25 à 85 cents par bouteille. Et puis ensuite, qui boit de ces scotch et rye importés? Pas l'ouvrier, bien sûr. Il me semble qu'on aurait pu augmenter la taxe sur les boissons alcooliques et avantager l'importation des fruits et légumes et autres produits si nécessaires à la santé.

### Quel est le véritable remède?

Le dollar canadien ne vaut pas le dollar américain, personne ne niera cela. Nous avons dû payer à maintes reprises de 10 à 25 pour cent d'escompte, cela varie suivant l'équilibre entre les exportations et les importations; nous dépendons des Etats-Unis pour un tas de choses indispensables à la bonne marche de nos industries, machinerie, outillage, etc.. Malgré tout ce qu'on pourra faire il est certain que cela continuera ainsi pendant longtemps, sinon pour toujours. Nos voisins du Sud ont une population plus de dix fois plus forte que la nôtre et partant ils peuvent manufacturer sur une grande échelle tandis que nous ne le pouvons pas, ils peuvent produire à meilleur marché que nous, même en payant des salaires plus élevés; d'autre part, nous vivons la même vie, en cas de guerre ce sont eux qui devront venir à notre secours et nous défendre, alors pourquoi ne pas regarder la situation telle qu'elle est et non pas telle qu'une partie de notre population le voudrait: POURQUOI NE FERIONS-NOUS PAS PARTIE DES ETATS-UNIS?

Il est admis que nous perdrons certaines choses auxquelles on attache une certaine importance mais qu'on exagère beaucoup. J'ai déjà préconisé cette solution, elle eut une mauvaise presse dans le temps; je reste convaincu toutefois que l'idée fera son chemin et qu'un jour viendra où elle sera acceptée. Pesez le pour et le contre, vous finirez par dire que mon idée est la bonne et que ce serait la solution d'un bon nombre de nos problèmes économiques et même sociaux. GUS. FRANCO.



Quelques invités d'honneur qui ont pris part au Bal des Midgettes le 21 novembre dernier en l'hôtel Mont-Royal. On remarque sur la photo Mlle Hélène Antonuk, Mlle Lilian Cook, Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, Mme J.-O. Guillemette, l'honorable Gaspard Fauteux, orateur de la Chambre des Communes, Mme Bernard Shane, M. Bernard Shane, gérant de l'Union des ouvriers du vêtement pour dames.

## Salaires annuels ...

(Suite de la page 1)

dessous de 53 heures, il ne reçoit aucune paye supplémentaire. Si, à la fin de l'année, l'ouvrier a travaillé un nombre plus élevé d'heures que celui qui lui est garanti pour la période annuelle, il est payé pour toutes les heures supplémentaires. Si, d'autre part, il n'a pas travaillé le nombre d'heures garanties, aucune déduction n'est faite sur son salaire à la fin de l'année. En contre-partie de la sécurité que leur garantit ce plan, les ouvriers de la compagnie Hormel ont renoncé à leur droit de recevoir une paye supplémentaire pour tout travail fait en dehors de la semaine normale de 40 heures. Ils ne reçoivent de paye supplémentaire qu'à partir de la 53e heure de travail. Bien que tout ouvrier ait un salaire minimum hebdomadaire garanti, sa paye peut excéder ce salaire de base lorsqu'il reçoit des primes supplémentaires de rendement ou le paiement d'heures supplémentaires.

### Le Rapport Latimer

Un rapport sur l'enquête concernant le salaire garanti qui avait été ordonnée par le président Roosevelt a été publié au commencement de cette année. Ce compte rendu connu sous le nom de "Rapport Latimer" aboutit à la conclusion que, bien que le salaire et l'emploi garantis ne puissent être considérés comme la seule réponse aux maux sociaux de la nation, ces garanties peuvent jouer un rôle important en contribuant à la stabilisation de l'économie nationale. Le trait le plus important du rapport était peut-être sa conclusion que les garanties en question pourraient être appliquées dans un grand nombre d'industries, y compris celles caractérisées par des variations saisonnières et cycliques considérables.

Le Rapport Latimer soulignait que le salaire garanti ne devrait pas être imposé par voie législative, mais devrait rester l'objet du contrat collectif. En même temps, le rapport proposait que le gouvernement prenne l'initiative afin d'encourager l'application de ces garanties. Le rapport proposait en outre que les garanties données par les entreprises privées soient intimement liées aux allocations de chômage payées par les autorités publiques et que

ces dernières soient augmentées et supplémentent les garanties privées. Le rapport recommandait en outre que la garantie du salaire et de l'emploi soit encouragée par l'exemption de l'impôt de la contribution patronale au fonds de réserve destiné à assurer le paiement du salaire garanti. Le rapport proposait que les patrons qui adoptent le salaire garanti soient libérés de l'obligation que leur impose la Loi de payer aux ouvriers les heures supplémentaires à un taux plus élevé que la normale.

### Les propositions de Hansen et Samuelson

Dans une déclaration supplémentaire au Rapport Latimer, deux économistes éminents, le professeur Alvin Hansen de l'Université de Harvard et le professeur Joseph A. Samuelson de l'Université du Nord-Ouest, sont allés beaucoup plus loin que le rapport lui-même, en proposant un nombre de mesures par lesquelles le gouvernement pourrait contribuer à une application plus étendue du salaire et de l'emploi garantis. Ils ont proposé entre autres que le gouvernement paye une subvention à tout patron qui assure de telles garanties lorsque ses profits annuels sont considérablement réduits. Une autre proposition recommande que le gouvernement paye une subvention à tous les patrons qui assurent de telles garanties si le niveau de l'économie tout entière tombe sous une certaine limite.

### Les perspectives du salaire garanti

Bien qu'il soit vrai qu'à l'heure actuelle le haut niveau de l'activité industrielle aux Etats-Unis ait eu pour résultat que les syndicats demandent moins souvent des garanties de salaires et d'emploi, il est évident que l'ouvrier américain est toujours intéressé à ce que son travail et son salaire soient réguliers. Il est hors de doute que le problème sera d'une importance toujours plus grande dans les négociations collectives au cours des années prochaines. Un économiste bien connu a même prédit que "le salaire garanti peut devenir le mot d'ordre du mouvement ouvrier de notre génération comme la journée de huit heures l'était de la précédente." — *Nouvelles internationales du Mouvement syndical libre.*



## Did You Pay Income Tax For 1942?

If so, read this carefully!

The Government of Canada will repay the REFUNDABLE SAVINGS PORTION of 1942 Income Tax by March 31st, 1948. If you are one of those who have refundable savings a cheque will be mailed to you BUT—

**Your correct present address is essential!**

Correct addresses are available for most of those entitled to repayment, but a large number of taxpayers are constantly moving and others marry and their names change.

Cards on which to report changes of address or name are being sent to all householders in Canada. These are being distributed at the present time. Additional cards are available either at your district Income Tax office or your local Post Office. Do nothing if you live at the same address and have the same name as in 1942.

If you are entitled to Refundable Savings on 1942 Income Tax and you have changed your address or name  
**COMPLETE AND MAIL YOUR CARD AT ONCE!**

**DEPARTMENT OF NATIONAL REVENUE**  
Taxation Division Ottawa

Hon. James J. McCann  
Minister of National Revenue

# THE RIGHT TO STRIKE BEFORE PUBLIC OPINION

At its meeting of November 20, the Montreal Trades and Labor Council had the honor to receive Rev. Father Gérard Petit, C.H.C., professor of philosophy and of psychology at the University of Montreal, who delivered a master speech which made sensation and which dealt with the right to strike. Here is in substance what he said:

## The Right to Strike

If we wish to study the right to strike, we must do so in all objectivity, considering the problem in all of its aspects.

Whatever may be the good-will of the employers and employees, it is impossible for differences of opinion not to arise from time to time concerning the organization of labor, the worth of a particular solution actually adopted, the interpretation of such or such a clause of the labor contract. Since the juridical revolution of the last century and the birth of the large industry, the social and economical relations are ruled by a capitalistic economical structure and a juridical system based on private property and contract.

## The Respective Strength of the Powers

When a conflict does arise, let us size up the respective strength of the powers facing each other. On the one hand, we have the power of the employer, directors of company, trust owners, etc. They have, first of all, a material, financial element: owner or representative of the capital, the employer has at his disposal reserves that are lacking to an individual workingman, for whom the obligation to work makes one with the necessity of earning a living. But the power of the employer is much more than this mere financial aspect it has all the advantages that gives to the head of an enterprise the fact that he is a member of the ruling class.

If we consider, on the other hand, the strength of a labor union, we see that it is not so much a power of orientation or a ruling and directive power as a power of solidarity; and the very word evokes altogether the idea of number, of discipline, of the communion of minds in the realities, the hopes, the struggle for an ideal.

Such are the two groups facing each other. If a conflict arises, how should it be settled? There is the peaceful way of conciliation and arbitration, and there is the violent way of strike or lock-out. But the point that I wish to deal with at the moment may be thus formulated: Considering that a strike avoids delays, false promises, tricks and

useless speeches, may a labor union always chose that mean of settling a conflict? It is the question of legitimacy of a violent settlement of conflicts.

## How Should a Conflict Be Settled?

I intend to expand to you the teaching of the social doctrine of the Catholic Church on strikes in general, then on certain particular strikes which have for immediate and necessary result to attack the general welfare of society.

Dealing with strike in general, we first make a distinction between a) going on strike in defence of a violated right; b) and going on strike in order to improve the lot of the workingmen.

a) Strikes of the first category may exist either when the labor contract itself is fundamentally unjust, or, if the contract is just, when the employer does not apply it with justice. These strikes which are really and truthfully upholding the rights of the workingman are considered allowed, at the condition that they are the only mean of protecting the employees against the injustice from the employer.

## Extension of the Right to Strike

b) Actually the majority of strikes take place in order to improve the labor conditions, from the point of view of salary, or from the point of view of the number of working hours. Even to those strikes, where strict justice is not involved, would I extend the right to strike. Why? Because to cease a work and even to exhort workmates in order to get their adhesion to a strike, do not constitute, by themselves, an unjust act. It is not unjust to refuse working if we refuse the salary; it is not unjust to bring somebody else to refuse to work by expanding to him the probable advantages of the strike, if however we do not resort to violence to avert him from working. It is not unjust to break a contract which, in one estimation, no longer corresponds to its original conditions, because, hypothetically, we give the same freedom to the employer. Thus, if a strike remains on a professional ground, that is if it does not hinder the common good of society, as in a public service, it may be allowed

to take it as a mean of improving the condition of the working class, if no peaceful mean is possible.

Nevertheless, the social doctrine of the Catholic Church formulates two conditions to make legitimate the exercise of this right to strike: 1) The motive, the cause of the strike must be very serious and proportionned to all those evils of every sort that a strike necessarily brings along with itself; 2) Strikers must absolutely abstain from the use of unjust means.

1) From the point of view of the moral conscience, and considering the evils referred to, the strikers will have the right entirely on their side, even if their cause is in itself just, only after exhausting the means of conciliation. Only in case of failure of these peaceful attempts does the "economical war" become legitimate. Besides that, the virtue of prudence, as well as the virtue of justice, should dictate the most legitimate claims. If, for instance, the entire society is temporarily going through a crisis, it is important that everyone, rich or poor, employers or employees proportionally accept their share of restrictions.

2) On the other hand, I said that no unjust mean must be taken. Violence, attacks on the freedom of work, persecutions of any kind, slanderous accusations, and so on, are means that moral conscience cannot approve and that no aim, however just it may be, can ever justify. If a labor union, wisely advised and directed, with no other preoccupation but professional occupation, and after taking the means at its disposal to settle a conflict, decides for a strike, none of its members has the right to invoke his freedom to work and refuse to follow the movement. But if that member withdraws from the union and no longer asks from it help of any kind, he recovers his individual freedom; he becomes the master of his behavior and of his attitudes.

## Strikes in which the Common Good Is Involved

The Catholic doctrine also notes that certain strikes, however their aim, to improve the condition of a social class or of a particular profession, immediately and necessarily result in fighting against the general interest of a country, which they subordinate to the interest of the class or profession. Concerning the national welfare we easily see the difference between those strikes and other strikes in which only private interests are involved. Every strike that immediately results in paralyzing a public service, and every general strike are dangerous to the utmost to the common good. Now a private interest must always submit to the general welfare, and if there should arise a conflict between the two, to the private good should be preferred the common good.

That is why, in order to justify such types of strikes, it is necessary that above the private good which is the motive of the strike, the general good be involved. Now that condition is fulfilled only when the strike is strictly in defence of a violated right. The wrongs done to the citizens, especially if they affect the interests of a great number, fall back on society itself, by undermining its foundations. And even in this case, the wrongs must be very serious, wrongs that must be stopped not only in the interest of the social class that suffer from them, but in the interest of the public itself.

La première école paroissiale libre fut fondée aux Etats-Unis, par Mère Seton, le 22 février 1810, à Emmitsburg, Maryland.

Compliments  
of  
**I D E A L P A P E R B O X**  
●  
4201 ONTARIO STREET EAST MONTREAL

**VICTORIA WOOD ARTICLES REG'D.**  
Spécialité : Tables de Radios et Sets d'Enfants  
●  
60, rue de Bigarre VICTORIAVILLE

FR. 7570  
**J. O. DUPONT ENRG.**  
R. COTE, Prop.  
Marchand de Bois, Charbon, Glace  
et Huile à Chauffage  
SERVICE PROMPT ET COURTOIS  
3828, rue Lafontaine MONTREAL

**L A K E V I E W H O T E L**  
R. LECAVALIER, Prop.  
BIERES et VINS — REPAS A TOUTE HEURE  
Tél. 811-s-3 MELOCHEVILLE

Tél. Saint-Jean 207  
**SOIERIES P. H. BOELL, Enrg.**  
MANUFACTURE DE TISSUS — SOIES — RAYONS  
●  
Usine — Mill SAINT-JEAN, QUE.

Tél. 1147-W-12  
**J. ALBERT COUSINEAU**  
EPICIER LICENCIE  
315 Dufferin Road VALLEYFIELD

COMPLIMENTS  
of  
**THOMPSON & ALEX Limited**  
176 Wellington Street, SHERBROOKE, Que.

**Westlake Tavern**  
●  
501 Congregation Wellington 0236

**CODE DES LOIS OUVRIERES  
ET INDUSTRIELLES DE LA PROVINCE DE  
QUEBEC ET DES LOIS FEDERALES**  
(EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS)  
Tous les amendements et les nouvelles lois  
compilés à date  
Edition de 1947 — \$5.00 par copie  
Réduction de 50% aux unions ouvrières et leurs membres, plus 25 cents  
pour frais postaux.  
Adressez-vous à :  
**IMPRIMERIE MERCANTILE, LIMITEE**  
11 rue Saint-Paul Ouest  
Lancaster 7808 Montréal 1

## LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié mensuellement par la Fédération provinciale du Travail du Québec, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province.

Exécutif : J.-Elphège Beaudoin, président ; Jos. Matte, Roger-D. LaBrie et Edouard Larose, vice-présidents ; Gustave Franço, secrétaire-trésorier et rédacteur ; Marcel Franço, administrateur ; Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à 11, rue Saint-Paul Ouest  
Imprimé par Mercantile Printing, Limited, 11 ouest, rue Saint-Paul, Montréal 1  
Téléphone : LAncaster 7808



is published by the Quebec Provincial Federation of Labor monthly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.

Executive : J. Elphège Beaudoin, president ; Jos. Matte, Roger D. LaBrie and Edouard Larose, vice-presidents ; Gustave Franço, secretary-treasurer and editor ; Marcel Franço, manager ; Henri Richard, associate editor.  
Printed by Mercantile Printing, Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal 1, P. Q.

## La FIT déjoue les manoeuvres de la FSM

La décision prise récemment par le Conseil exécutif de la Fédération internationale des ouvriers des transports (FIT) à sa réunion à Washington, de ne pas s'affilier à la Fédération syndicale mondiale, constitue un événement d'une importance capitale du point de vue du maintien du caractère libre et démocratique du syndicalisme. En même temps la FIT a consolidé sa base démocratique en renforçant ses liens avec le mouvement syndical américain et en invitant les syndicats allemands des ouvriers des transports à renouveler leur adhésion à la FIT ; c'était la première invitation de ce genre faite depuis l'accession du nazisme au pouvoir.

La grande importance de la décision de ne pas s'affilier à la FSM résulte du fait qu'elle a été prise après deux ans de discussions et de négociations concernant trois problèmes principaux à savoir : le degré d'autonomie accordé à la FIT, les ressources financières de la FIT et, finalement, le siège de son bureau. Les propositions faites par la FSM et les garanties qu'elle était disposée à donner n'ont pas été considérées par le Conseil exécutif de la FIT comme offrant une solution satisfaisante de ces trois problèmes. Cependant il était évident que la cause principale de l'attitude de la FIT était son appréhension que sous l'emprise de la FSM dont la direction se trouve sous influence soviétique les syndicats des ouvriers des transports de la Russie et de ses pays vassaux dont les effectifs peuvent être l'objet de toutes sortes de manipulations arbitraires, n'eussent pu être utilisés comme instrument de "colonisation" en vue de détruire la structure et l'esprit démocratique de la FIT.

On s'attend à ce que l'attitude et les motifs des dirigeants de la FIT en ce qui concerne le maintien de son indépendance servent d'exemple aux autres importants secrétariats

Tél. No 78

### LA CREMERIE DE VALLEYFIELD

Beurre pasteurisé  
Crème Glacée "Révélation"

81, rue Jacques-Cartier  
VALLEYFIELD

DOLLARD 4700

### EMILE COUTURE

Boucher - Epicier  
BIERE ET PORTER

2597 Beaubien E., Montréal

professionnels internationaux sur lesquels une forte pression a été exercée afin de les contraindre à s'affilier à la FSM.

Parmi ceux qui ont joué un rôle de premier plan en contribuant à la décision du Conseil exécutif de la FIT, il faut noter : Omar Bécu, président du Syndicat des cheminots de Belgique, Robert Bratschi, secrétaire général de la Fédération suisse des cheminots, S. Christiansson, responsable du travail d'organisation du syndicat suédois des cheminots, G. Joustra, président du Syndicat néerlandais des cheminots, P. Morris, président de l'Association britannique des employés des chemins de fer, J. H. Oldenbroek, secrétaire général de la FIT, Trifon Gomez, secrétaire général du Syndicat espagnol des cheminots et A. E. Lyon, secrétaire de l'Association américaine des dirigeants des syndicats des cheminots.

A l'occasion d'un banquet organisé par le Conseil exécutif de la Fédération Américaine du Travail en l'honneur des délégués à la conférence de la FIT, William Green, président de l'A. F. of L., réitéra la promesse de l'A. F. of L. de soutenir de toutes ses forces le syndicalisme libre et démocratique dans tous les pays.

Il est très probable qu'en plus des un million et demi de cheminots américains qui ont récemment adhéré à la FIT, le Syndicat international des chauffeurs de camions, affilié à l'A. F. of L. et dont les effectifs s'élèvent à plus de 600.000, lui aussi adhèrera prochainement à la FIT.

En rendant hommage à la mémoire de Robert Watt, représentant international de l'A. F. of L., décédé récemment, une délégation de la FIT a déposé une couronne de fleurs sur sa tombe dans le cimetière national d'Arglington.

Après avoir décidé que la prochaine réunion du Conseil exécutif de la FIT aura lieu en novembre à Londres, une délégation de la section des cheminots de la FIT s'est rendue dans les principaux centres des réseaux américains.

La décision historique de la FIT a été caractérisée en ces termes par un observateur bien qualifié du mouvement ouvrier :

"Sans l'adhésion des secrétariats professionnels internationaux, la FSM restera essentiellement une parlote et une organisation de propagande dont l'efficacité sera paralysée dès que la question de l'action ouvrière sur le plan international se posera."

Après l'ajournement de la session du Conseil exécutif de la FIT à Washington, le représentant belge, Omar Bécu, et le représentant espagnol, Trifon Gomez, se sont rendus en avion à San Francisco où ils ont salué le 66ème Congrès de l'A. F. of L., qui les a accueilli avec enthousiasme.

## Le droit de grève devant l'opinion

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal avait l'honneur de recevoir, lors de son assemblée du 20 novembre dernier, le Rév. Père Gérard Petit, S.C.S., professeur de philosophie et de psychologie à l'Université de Montréal, qui prononça un discours érudit qui fit sensation et qui traitait du droit de grève ; voici ce qu'il dit en substance :

### Le droit de grève

Si nous désirons parler du droit de grève, nous devons le faire en toute objectivité, en considérant ce problème avec tous les éléments qu'il comporte.

Quelle que soit la bonne volonté des intéressés, il est impossible que des divergences d'opinion ne se produisent de temps à autre sur les problèmes touchant l'organisation du travail, la valeur de telle solution pratiquement adoptée, l'interprétation de telle ou telle clause du contrat de travail. Les rapports sociaux sont commandés, depuis la révolution juridique du siècle dernier et l'avènement de la grande industrie, par une structure économique capitaliste-libérale et un régime juridique à base de propriété privée et de contrat.

### Mesurons la puissance respective des forces en présence lors d'un conflit

D'un côté la force des employeurs directeurs, etc., force qu'on peut facilement dénombrer. Vient d'abord l'élément matériel, financier : détenteur ou représentant du capital, l'employeur dispose de réserves, qui font défaut au travailleur individuel pour qui l'obligation de travailler se confond avec la nécessité de gagner sa vie ; mais la puissance de l'employeur ne se réduit pas à ce simple aspect financier : il faut y joindre les multiples avantages dont un chef d'entreprise jouit comme membre de la classe dirigeante.

Si nous considérons maintenant la force syndicale ouvrière, il ne s'agit plus d'une force d'orientation ou de direction, mais d'une force de solidarité ; terme qui évoque à la fois le nombre, la discipline, la communion des esprits dans les épreuves, les espérances la lutte pour un idéal. Tels sont les deux groupes qui s'affrontent, car les événements d'ordre historique ont fait que les relations de travail apparaissent aux intéressés des rapports de force.

### S'il s'agit d'un conflit, comment le régler ?

La théologie répond : par la voie pacifique de la conciliation et de l'arbitrage, ou par la voie violente de la grève et du lock-out. Mais le point que j'entends traiter est celui-ci : qu'est-ce qui empêche n'importe quel groupe d'ouvriers de toujours choisir ce moyen de la grève, vu qu'il évite les retards, les fausses promesses, les trucs, les parlotages ?

C'est la question de la légitimité de la solution violente d'un conflit. J'entends vous faire connaître l'enseignement de la théologie 1) sur les grèves en général, puis 2) sur certaines grèves qui ont pour résultat immédiat et nécessaire de s'attaquer à l'intérêt général. Traitant de la grève en général, la théologie catholique répond d'abord en distinguant a) les grèves entreprises en vue de défendre les droits lésés des ouvriers, et b) les grèves entreprises en vue d'améliorer le sort des ouvriers.

Les grèves du premier genre peuvent exister quand le contrat de travail est lui-même, dès son principe, entaché d'injustice ; ou bien, si le contrat est équitable, quand le chef d'entreprise ne l'applique pas avec justice. Ces grèves vraiment défensives des droits de l'ouvrier sont considérées comme permises, à condition qu'elles soient le seul moyen de se défendre contre l'injustice de l'employeur.

Pratiquement, il s'agit plutôt, dans la plupart des grèves, d'obtenir une amélioration dans les conditions de travail, soit au point de vue du salaire, soit au point de vue du nombre d'heures de travail à fournir.

### J'étendrais le droit de grève même à ces grèves où peut-être la justice stricte n'est pas en cause.

Pourquoi ? C'est que la cessation du travail et même les exhortations adressées aux camarades en vue d'obtenir leur adhésion à la grève ne constituent pas en soi un acte d'injustice. Il n'est pas injuste de refuser le travail en refusant le salaire ; il n'est pas injuste de tâcher d'amener un compagnon à refuser, lui aussi, le travail, en lui faisant valoir les avantages probables de la grève, si toutefois on n'emploie pas la violence pour le détourner de son labeur ; il n'est pas injuste de rompre un contrat que l'on ne trouve plus correspondre aux conditions dans lesquelles il a été conclu, puisque, par hypothèse, on laisse la même liberté à l'employeur. Donc, si la grève reste toujours, sur le terrain professionnel, c'est-à-dire si elle ne nuit pas au bien commun, comme dans un service public, il peut être permis de la prendre comme moyen, à défaut d'autres, pour obtenir une amélioration.

Toutefois, la doctrine catholique formule deux conditions à l'exercice légitime de ce droit de grève : 1) il faut que le motif qui provoque la grève soit un motif très sérieux et proportionné aux inconvénients de toutes sortes qu'entraîne avec elle nécessairement toute grève ; 2) les grévistes doivent absolument s'abstenir d'employer des moyens injustes.

1) Au point de vue de la conscience, vu les maux de toutes espèces que la grève comporte et ceux qu'elle peut amener, les grévistes n'auront le bon droit entièrement de leur côté, même si leur cause est en soi juste et digne d'intérêt, que s'ils épuisent auparavant les moyens de conciliation. Ce n'est qu'en cas d'insuccès de ces tentatives pacifiques que la "grève économique" devient légitime. Et la vertu de prudence, tout autant que la vertu de justice, doit régler les revendications les plus légitimes. Si la société toute entière souffre d'un état de choses d'ailleurs transitoire, il faut que tous, riches et pauvres, employeurs et salariés, sachent prendre proportionnellement leur part des restrictions qui s'imposent.

2) Nous avons dit en second lieu qu'aucun moyen injuste ne devait être employé. La violence, les attentats contre la liberté du travail, les coups, les persécutions de toutes sortes, les calomnies, etc., voilà des moyens que réprouve la conscience et qu'aucune fin, si juste soit-elle, ne saurait jamais légitimer. Si un syndicat, dument conseillé et dirigé, sans d'autres préoccupations que les préoccupations professionnelles, après avoir usé des moyens à sa disposition pour apaiser le conflit, décide la grève, aucun de ses adhérents n'est en droit d'invoquer la liberté du travail pour refuser de suivre le mouvement. Mais, si cet adhérent se retire de l'association et ne lui demande plus aucun appui ni secours de quelque nature que ce soit, il reprend sa liberté individuelle ; ses démarches et son attitude n'engageront plus que lui-même.

### Grèves où le bien commun est en cause.

La doctrine catholique remarque également que certaines grèves, bien que dirigées en vue de l'amélioration d'une classe sociale ou d'une profession déterminée, ont pour résultat immédiat et nécessaire de s'attaquer à l'intérêt général, qu'elles subordonnent à l'intérêt de la classe ou de la profession. On saisit immédiatement la différence qui sépare, en regard de l'intérêt national ces grèves, des grèves où ne se trouvent engagés et compromis que des intérêts particuliers. Toute grève dont le résultat immédiat est de paralyser un service public ou d'intérêt général, les grèves générales, sont périlleuses au suprême degré, pour le bien commun. Or le bien particulier doit toujours s'effacer devant le bien général, et, s'il y a antagonisme entre l'un et l'autre, au bien particulier il faudra préférer le bien général.

Aussi, pour justifier devant la conscience chrétienne de pareilles grèves, faut-il que le bien commun lui-même soit en jeu par delà le bien particulier, motif de la grève. Or, cela ne peut se produire que lorsque la grève est strictement défensive d'un droit lésé. Les injustices commises à l'endroit des citoyens, surtout si elles affectent les intérêts d'un grand nombre rejaillissent sur la société elle-même, dont elles compromettent les fondements. Et encore faut-il, même dans ce cas, qu'il s'agisse d'injustices très graves, dont la cessation importe grandement, non seulement à l'intérêt de la classe lésée, mais encore à celui de la collectivité elle-même.

Rés. : 6631 rue Saint-Denis  
CA. 3920

PAUL GAUTHIER  
Notaire & Commissaire

84 ouest, rue Notre-Dome  
Tél. MA. 8424

MONTREAL

COMPLIMENTS

GARAGE  
MONTPLAISIR  
LTEE

SERVICE COMPLET

269 LINDSAY, DRUMMONDVILLE — Tel. 388

# Shane de retour d'Europe

Bernard Shane, organisateur général du ILGWU à Montréal, est revenu de sa mission de deux mois en Europe, dans le but de choisir des tailleurs expérimentés pour les industries de vêtements pour dames et messieurs au Canada et fut salué à la gare Windsor par quelques centaines de membres des exécutifs de tous les locaux des Unions du Manteau, de la Robe et de la Broderie de Montréal.

En arrivant à la gare après la descente du train du confrère Shane, on se précipita à le saluer. Le confrère Claude Jodoin du Conseil Conjoint de la Robe lui souhaita la bienvenue, de même que Sam Liberman du Conseil Conjoint du Manteau et Al Meakins de l'Union de la Broderie.

Les compagnes Annette Langevin, Yvette Charpentier et Madame J.-O. Guillemette accueillirent M. Shane au nom de l'Union de la Robe.

Après avoir été interviewé par les journalistes et posé quelques minutes pour des photographies, le confrère Shane fut encore salué par plusieurs membres qui exprimèrent leur plaisir de le revoir parmi eux.

"C'était un long et fatigant voyage. Nous travaillons dur et sommes fatigués", disait le confrère Shane à la réunion. "J'ai beaucoup de choses à vous raconter. Mais le plus important, c'est qu'il y a plus de 100,000 ouvriers habiles dans les métiers essentiels variés qui perdent leur temps et leurs talents dans les camps de personnes déplacées en un temps où

leur présence aux Etats-Unis et au Canada enrichirait nos vies industrielles et économiques et ferait naître de l'emploi pour des centaines de milliers d'ouvriers additionnels." Il serait à notre avantage d'obtenir autant de ces personnes au Canada qu'il serait possible d'avoir. Pour les métiers du vêtement, nous avons interviewé plus de 5,000 candidats-tailleurs et nous avons trouvé environ 3,000 tailleurs experts parmi eux. Ceux qui furent choisis par le comité devront maintenant subir des examens spéciaux par les autorités canadiennes d'immigration et de santé et seulement 2,000 seront choisis.

"Notre mission en Europe nous a appris beaucoup, mais la leçon la plus importante c'est que bien que les Allemands furent battus sur le champ de bataille, ils refusent de prendre sur eux la responsabilité pour la mort et la misère qu'ils ont semées partout en Europe."

"Nous avons là une tâche à remplir : obtenir autant que possible que ce peuple infortuné, sans défense, soit éloigné des Allemands qui ne veulent pas les tolérer dans leur pays. Et nous devrions les accueillir dans nos pays, parce que la plupart d'entre eux sont des ouvriers expérimentés et habiles, dont les talents enrichiraient nos pays", disait le confrère Shane aux membres.

M. et Madame Shane furent ensuite conduits de la gare aux quartiers généraux de l'Union, où on les attendait et un souper-buffet fut servi.

## Les personnes évacuées doivent exécuter leur part du contrat déclare le sous-ministre du Travail

Le sous-ministre du Travail, M. Arthur MacNamara, déclare qu'il veut démentir que des camps de personnes évacuées en Allemagne pourraient changer leur emploi ici en remboursant tout simplement les frais de leur transport au pays.

M. MacNamara disait que les personnes évacuées maintenant au Canada devraient comprendre clairement qu'elles ont la stricte obligation de demeurer pendant 10 à 12 mois dans l'emploi pour lequel elles se sont offertes volontairement et ont été choisies. Le sous-ministre désire nier tous bruits du contraire que font circuler certains évacués et leurs amis.

M. MacNamara précise que l'employeur d'une jeune femme d'un camp d'évacués portait récemment à son attention la rumeur que les personnes évacuées pouvaient obtenir libération de leur emploi présent à la condition qu'un garant responsable défraie les dépenses faites pour leur transport, ce qui leur permettrait de rechercher un autre emploi.

"Je fais remarquer, déclare le sous-ministre, que ces hommes et femmes ont conclu un contrat librement et volontairement, et on s'attend à ce qu'ils l'exécutent. S'il y avait eu doute en la matière, ils seraient encore en Allemagne. Il peut se présenter des cas particuliers où selon les circonstances, on accordera volontiers considération spéciale pour un changement d'emploi; mais ces aspirants néo-Canadiens et leurs amis doivent reconnaître l'obligation d'exécuter un engagement."

M. MacNamara déclare qu'on prend toutes les précautions pour assurer aux personnes évacuées des emplois qui leur conviennent au Canada, dans des conditions non moins favorables que celles dont jouissent les Canadiens dans des occupations semblables; mais ce n'est pas l'idée de ce projet que les immigrants des camps d'évacués s'en servent uniquement comme moyen d'entrer au Canada, pour se présenter immédiatement sur le marché libre du travail. On choisit soigneusement, d'après les classements d'occupations, les industries canadiennes qui manquent de main-d'oeuvre, pour leur assurer ainsi l'aide nécessaire et garantir en même temps aux personnes choisies, dès leur arrivée au Canada, un emploi qui durera jusqu'à leur établissement au pays. Le contrat qu'ont signé les personnes évacuées prévoyait autant leur protection que celle de l'employeur, qui a payé le transport de Halifax au lieu de l'emploi, fait remarquer M. MacNamara.

COMPLIMENTS  
of  
**Victoriaville Fur Limited**

VICTORIAVILLE, Que.

COMPLIMENTS  
of  
**J. S. MITCHEL & Co. Limited**

78 Wellington Street SHERBROOKE, Que.

WA. 6122

## LAMY & FILS Limitée

SANITARY PRODUCTS — PRODUITS SANITAIRES  
Produits "LAMO" Products

Cire liquide (sans frottage), Cire en pâte, Savon liquide, Savon mou  
Liquide insecticide, Savon à plancher "Scrub-So", Savon en poudre  
Poudre insecticide, etc.

Liquid Wax (No rubbing), Paste Wax, Liquid Soap, Soft Soap, Insecticide  
Liquid, "Scrub-So" Floor Cleanser, Powder Soap, Insecticide Powder, etc.

260 VICTORIA STREET LACHINE, P. Q.

500,000 CLIENTS SATISFAITS

"Notre garantie de cinq ans repose sur une longue expérience et une réputation de premier ordre".

Toute installation faite par des experts.

**SILENT GLOW**  
BRULEUR A L'HUILE

**MacDonald Metal & Plastics Limited**

(Established 1919)

WATERLOO

QUEBEC



Le confrère Shane est ici accueilli avec enthousiasme à la gare Windsor par des membres du ILGWU, lors de son retour d'Europe.

## HAVE YOU HEARD . . . ?

"Do you believe in clubs for women?"

"Yes, but only after kindness fails."

The trouble with people who drink like a fish, is that they don't drink what the fish do.

Looking over the assortment of new perfumes, such as "Take Me," "My Sin," "Breathless," and a myriad of other lurid names, the shy young girl asked the sales clerk: "Haven't you anything for a beginner?"

From a village newspaper: "Due to the shortage of paper, a number of births will be postponed until next week."

A speaker before the Publishers Association has stated that the newspapers of tomorrow will be highly colored. Not, we hope, more so than some of 'em are today.

It has been announced that the new discovery for colds known as Alpha-Methylisohexylamine is being put up for sale in handy containers. Nothing was said about how the name of the remedy is to be put up.

A \$150,000 research program has been launched by the Cornell Medical College to find out the cause of alcoholism. A high figure when some fellows seem to be able to discover the cause for the price of a quick one.

Tél. Lancaster 3858

### Salon de Fleurs St-Denis

1590, rue SAINT-DENIS

(Édifice du Théâtre Saint-Denis)

Spécialités :

Bouquets de Noces, Tributs floraux

Escompte de 10% aux membres des unions ouvrières.

Mme ROVIRA — Rés. MA. 8482

Tél : 21

### Garage J. E. D'ANJOU

Vendeur des Produits "FORD"

Car Sales and Service  
Réparation d'automobiles de tous genres

Accessoires, Remorquage  
Automobile Repairing of all kinds  
Accessories, Towing

CHATEAUGUAY VILLAGE

## Mack Molding Limited

WATERLOO, QUEBEC

CANADA

## Warwick Woolen Mills Limited

PULP AND PAPER MILL FELTS

FRIEZES — BLANKET CLOTHS — TWEEDS

L. KIROUAC

Warwick, Que.

COMPLIMENTS

## EASTERN PAPER BOX COMPANY

DRUMMONDVILLE, QUE.

Faites corriger les pincements de nerfs dans votre épine dorsale, et vous vous maintiendrez en santé.

LA CHIROPRACTIQUE ajoutera de la vie à vos années et des années à votre vie.

### Laurent Hurtubise CHIROPRACTICIEN

Diplômé de Palmer

4553, rue St-Denis

Tél. HArbour 7524

### On étudie des projets pour la formation professionnelle des civils

En prévision du jour où s'achèvera le projet de formation professionnelle des ex-militaires, les délégués au conseil consultatif de la Formation professionnelle canadienne ont examiné soigneusement tous les aspects de la formation professionnelle des civils, au cours de la conférence de deux jours qui s'est terminée récemment à Ottawa.

Il est maintenant certain que la formation des ex-militaires sera complétée comme programme pendant l'été de 1948, à une date beaucoup plus rapprochée qu'on n'avait prévu il y a trois ans. C'est ce que déclare M. R. F. Thompson, directeur de la Formation au ministère fédéral du Travail. La date-limite pour les nouvelles demandes de formation est fixée au 31 décembre 1947.

Le rapport du directeur indique que le chiffre-sommet de 40,000 inscriptions d'ex-militaires pour le programme de formation professionnelle fut atteint au printemps de 1946; il avait diminué à 16,700 à la fin de septembre 1947. Le nombre du personnel d'enseignement dans les diverses régions s'élevait à 1,050 au 1er octobre cette année, en comparaison de 3,500 quand la formation battait son plein.

Au cours des délibérations du conseil sur les programmes de formation professionnelle pour l'avenir, on examina les accords entre le gouvernement fédéral et les provinces pour l'avenir, on examina les accords entre le gouvernement fédéral et les provinces pour la formation prise en charge par le fédéral. L'accord sur la formation de réintégration, gouvernant la formation des ex-militaires et des civils, se termine le 31 mars 1948.

On fit remarquer au conseil que le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, avait suggéré par lettre aux provinces, au mois de septembre, qu'on renouvelle l'accord mais sur une base unifiée afin de prévoir: (1) la formation des ex-militaires; (2) la formation des civils sans emploi; (3) la formation de la jeunesse et l'aide aux étudiants. Le coût de la formation des ex-militaires serait défrayé par le fédéral comme il l'a été jusqu'à présent; mais les frais pour les autres genres de formation seraient partagés par la demie avec les provinces.

Le conseil considéra quelques suggestions de changements aux règlements qui gouvernent la formation des civils; changements qui apporteraient une plus grande mesure de responsabilité et de contrôle aux provinces en retour du pourcentage plus élevé des frais provinciaux.

Un objet de grand intérêt pour la réunion fut un rapport de la province de Québec sur un programme de développement des écoles professionnelles dans la province au coût total de \$6,424,300, dont quelque 50 p. 100 sera payé par le fédéral. En vertu de contrats de 10 ans passés en 1945 entre le gouvernement fédéral et les provinces, le fédéral aide d'une manière financière à la continuation et au développement de la formation professionnelle à l'école secondaire.

## Causerie radiophonique

Voici le texte de la causerie prononcée jeudi soir, le 20 novembre, à CKAC à l'occasion de la campagne de souscription de l'Université de Montréal, par M. Claude Jodoin, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

"Mesdames, messieurs,

Il ne fait aucun doute que la diffusion de l'enseignement parmi toutes les classes de la société justifie en grande partie, sinon dans son entier, l'extraordinaire expansion de nos universités modernes. La cause de l'instruction a toujours été chère au coeur de l'ouvrier et du cultivateur. L'histoire de notre province nous apprend que le peuple, au début du siècle dernier, exigeait des écoles. C'est donc lui qui a suscité l'admirable dévouement de notre clergé régulier et séculier, auquel nous devons la merveilleuse floraison de maisons d'enseignement primaire et secondaire don. Le Québec est témoin depuis un siècle et demi.

Ce prodigieux développement devait amener la création de deux universités, établissements indispensables non seulement à la formation des hommes de sciences médicales, juridiques, techniques et mathématiques, mais aussi à la formation de professeurs de collège et aux travaux qui fournissent la matière même de l'éducation nationale. Et là le peuple, encore une fois, a voulu tenir un rôle de tout premier plan, et c'est par une souscription populaire que l'on a recueilli les fonds nécessaires à la fondation de l'Université de Montréal.

Si le peuple accorde un si grand intérêt à l'essor de nos maisons d'éducation, c'est que les travailleurs du sol et de l'usine savent bien que l'instruction est une condition essentielle de leur émancipation.

S'ils n'avaient pas été à même de s'instruire, nous n'aurions sûrement pas aujourd'hui ces coopératives agricoles qui sont en train de refaire la prospérité de nos campagnes; nous n'aurions pas non plus nos unions ouvrières qui ont rendu la dignité humaine à l'ouvrier. L'instruction, dans notre province, et à tous ses degrés, est à la portée du travailleur économe et industrieux, à la seule condition qu'il ait un peu de chance. D'ailleurs les livres de l'université montrent que la plupart des étudiants sont de familles très modestes et que plusieurs centaines d'entre eux gagnent leur cours par le travail de leurs mains. Qui dira le nombre, chez nous, des savants, des hommes politiques et des préteurs éminents qui doivent une bonne part de leur supériorité intellectuelle aux sacrifices consentis par nos collèges et nos universités?

Nos pères et nos grands-pères étaient moins riches que nous. Cela ne les a pas empêchés de réclamer pour eux et leurs enfants, les bienfaits de l'instruction. Ils n'ont pas hésité à payer le prix, modique il est vrai, comme il l'est aujourd'hui, de l'enseignement primaire, secondaire et même supérieur. Le concours de l'Etat ne leur est venu que plus tard. Et si leur oeuvre a réussi, nous le devons surtout au dévouement des professeurs. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous devons répondre généreusement à l'appel de l'Université de Montréal, afin qu'elle reste la chose du peuple, et non celle d'un groupe, d'une classe quelconque ou d'un gouvernement, en adressant au plus tôt nos souscriptions et celles de nos municipalités au Comité de l'aide à l'Université, à l'université même, boulevard du Mont-Royal."

## SERVING THE MILLIONS

Organized labor has on its heart the welfare of the millions. It has had the dare not only to organize unions, to launch out for shorter hours, better pay, good working conditions, but also to demand high standards in men helping public office and to fight for good government.

But in recent years, in many instances division has crept in not only between worker and the man who hired him, but also between worker and worker, between union member and officer, between union and union. The divisions are growing daily. They make it impossible for labor to get its feet solidly on the ground and to come to grips with problems that face millions.

Yet in the midst of this turmoil, labor is looking for the distinctive action it can take to make it a greater moral force for justice and freedom in the life of the nation. Finding the answer to division would gain the respect of the public everywhere. There is a simple key. It was demonstrated by a labor editor who after attending the Moral Re-Armament conference on Mackinac Island, Michigan, wrote an editorial in which he said:

"Recently I have come in contact with an idea that has been forgotten by too many people, communities and nations. It's the idea of teamwork and honesty and unselfishness. I have seen it in operation and I know that if we are going to write a happy ending to our drama then all of us must follow those simple codes of living.

"Like charity, the place to begin practicing these things is with yourself. It isn't easy, but it's the only way to square yourself with others — by first squaring yourself with yourself.

"Therefore, (and I hope no one drops dead) I want to take this opportunity of saying to the members of the City Council and to the County and other officials who have

in the years gone by, if not recently, felt the sting of my pen, that I was not totally in the right in stirring up suspicion, disgust and contempt for them. I have never written anything that was untrue to my knowledge. But my fault lies in the fact that I did not go far enough, offer constructive understanding.

"It is easy enough to criticize and hurt people. It is another thing to go ahead and work with them, attempting to point real constructive issues, ridding them, through teamwork and help and honest dealings, of the useless, parasitic foibles which too often seem more important than the welfare of the community. That's what I failed to do and for which I apologize as an individual."

This simple act dissolved suspicion that the people in the community had towards him and organized labor. Opposition disappeared. People came to him for advice because they knew that what he said was based on what was right and not who was right.

He gave labor a moral backbone that left its mark on the life of the community. Isn't this the destiny of the ordinary rank and file member and union officer? What will happen to the labor movement when its members live on this level? Divisions would be solved, and effective service would be given to millions everywhere.

Tél. 1

J. E. VALLEY  
Boucher - Epicier

603, 2e Avenue, LACHINE



WATERLOO QUE

Canadian Pacific Express — Canadian National Express

Wholesale Growers of

GREENHOUSE PRODUCE

Specialties: MUSHROOMS, RHUBARB, CARNATIONS

WATERLOO, QUE.

# La plus grande industrie du Canada

Le plus important des effets durables de la guerre sur la main-d'oeuvre canadienne est la vaste expansion de l'emploi manufacturier. L'industrie manufacturière est maintenant la première industrie particulière au Canada. Avant la guerre les industries primaires, surtout l'agriculture, employaient le plus grand nombre de travailleurs.

Le recensement de 1941 indique que 25,8 p. 100 des personnes en emploi rémunérateur étaient occupées à l'agriculture, et 23,1 p. 100 dans l'industrie manufacturière. En 1947 la relation a changé, et au 31 mai la main-d'oeuvre dans l'industrie manufacturière s'élevait à 27,5 p. 100 en comparaison de 24,1 p. 100 dans l'agriculture.

La croissance rapide de l'industrie manufacturière, question de nécessité durant la guerre, n'était en fin de compte que l'accélération d'un mouvement à long terme, dans l'économie canadienne. On a calculé que plus de 70 p. 100 de la mise de fonds dans les usines nouvelles de propriété publique ou privée au cours de la guerre, pourrait servir en temps de paix. Durant la guerre on entreprit pour la première fois au Canada la fabrication de beaucoup de produits essentiels, comme les machines-outils.

La fin de la guerre ne signifia pas le retour aux niveaux et aux genres de production de l'avant-guerre; on continua plutôt, d'utiliser nos nouvelles ressources et de répartir la main-d'oeuvre d'après le nouveau programme, en appuyant sur l'industrie manufacturière.

Pour la main-d'oeuvre, il ne s'agissait pas tant d'une nouvelle répartition des travailleurs entre les industries majeures et les régions, mais plutôt d'un remaniement de la main-d'oeuvre manufacturière elle-même.

L'expansion de l'industrie manufacturière canadienne indique le succès de la reconversion; mais le marché domestique ne suffira plus à absorber tous nos produits manufacturés. La prospérité du Canada dépendra plus que jamais des grands marchés mondiaux.

• • • Dans l'économie mondiale d'aujourd'hui l'élément le plus important est la désorganisation de l'industrie en Europe et le croulement de la structure industrielle dans la vallée de la Ruhr. On n'aperçoit pas encore

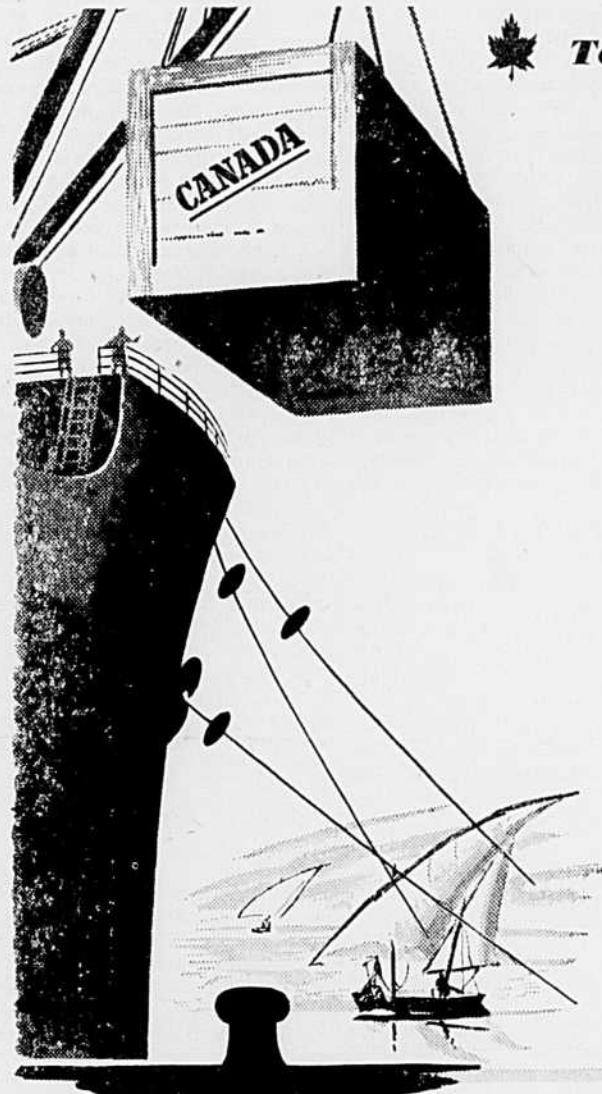
distinctement quel sera l'effet ultime pour le Canada de cet état de choses. La diminution de la concurrence par suite de cette désorganisation laissera quelques marchés ouverts, en Europe et ailleurs, aux produits manufacturés du Canada. Mais, ce gain ne compenserait pas une forte réduction de notre marché européen traditionnel pour les denrées alimentaires et les matières premières. La statistique récente sur l'exportation indique que les produits des fermes, des forêts et des mines constituent encore le gros de notre exportation, tandis que les produits manufacturés en forment une partie un peu plus grande qu'avant la guerre. L'exportation de la pulpe et du papier, de la viande, de la farine et d'autres pro-

duits manufacturés finis demande encore une part appréciable de la main-d'oeuvre manufacturière. Le relèvement aussi rapide que possible de l'Europe importe donc au Canada, quoiqu'il signifie une concurrence intense de la part des manufacturiers européens sur les marchés d'exportation.

• • • La migration de la ferme à la ville et d'une province à l'autre durant les dernières années venait en grande partie du mouvement de la main-d'oeuvre des industries primaires vers l'industrie manufacturière. Durant la période de 1941 à 1944, les comtés agricoles ont perdu 284,000 personnes qui se sont dirigées surtout vers les comtés urbains. De 1944

à 1946, il y eut quelque retour de la ville à la ferme, mais ne se fit pas d'important mouvement net d'un côté ou de l'autre. Les mouvements de population d'une province à l'autre suivirent la même tendance durant la guerre que les mouvements dans les dix années précédentes. La Colombie-Britannique et l'Ontario ont enregistré le gain le plus sensible, tandis que les Prairies ont subi les pertes les plus considérables. Un léger mouvement vers la Nouvelle-Ecosse fut dépassé par l'exode des autres Provinces maritimes. A cause de l'accroissement naturel élevé de sa population, la province de Québec fournit de la main-d'oeuvre à l'Ontario et accrut aussi sa propre population industrielle.

De 1939 à 1943 le nombre total de femmes employées au Canada, sans compter l'agriculture et les services armés, augmenta de 651,000 à 1,006,000; plus de la moitié de cette augmentation se fit sentir dans l'industrie manufacturière. Depuis la guerre, le Bureau fédéral de la statistique a estimé que le nombre de femmes en emploi non agricole est resté stable à quelque 900,000. Le nombre des femmes employées dans l'industrie manufacturière est de beaucoup plus élevé qu'avant la guerre, par suite de l'augmentation générale dans l'embauchage; mais actuellement la proportion entre le nombre de femmes et d'hommes semble être revenue au niveau d'avant-guerre dans l'industrie.



Today we Live in a Greater Canada

TODAY ON THE *Mile*  
THEY KNOW

# CANADA

ALL OVER the world today, Canadian products are known—and Canada's modern greatness recognized—as Canadian initiative builds our export trade to totals undreamed of in the past. During the war we became the second exporting nation of the world. TODAY our exports, with a value more than 2½ times as great as those of pre-war years, make an immense contribution to modern Canadian development, benefiting all business, creating new and greater opportunities for all Canadians.

## Centenaire de l'éther

Boston. — Le 16 octobre marquait le centième anniversaire d'un petit drame qui se joua dans un hôpital de Boston, et qui se répète aujourd'hui à travers le monde pour sauver bien des vies.

La scène se passa dans une chambre de l'Hôpital Général du Massachusetts. Il s'y trouvait un dentiste, quelques médecins et un patient, souffrant d'une tumeur au cou. Le dentiste, le Dr William T. G. Morton, s'approcha du patient, Gilbert Abbot, 20 ans, pour lui administrer ce qu'il appelait de l'éther. Abbot en aspira pour tomber aussitôt dans un profond sommeil dont le Dr J. C. Warren profita pour l'opérer.

Aujourd'hui, dans le bureau d'un autre médecin, le Dr Réginald Fitz a retracé l'histoire de l'éther à travers le monde. Le 16 octobre, devant des autorités médicales de 26 pays différents, il montra les merveilles opérées par l'éther en faveur des humains.

## Saviez-vous ?

—D'où vient le nom de l'état américain du Wisconsin ?

Le mot "Wisconsin" vient d'un nom indien signifiant "rencontre des rivières". Les premiers missionnaires français et les vieux documents franco-américains l'épellent: "Ouisconsin". On l'a aussi appelé "Misoncing" ou "Ouisconching" et "Ouisconsin". Le Congrès américain a déterminé le nom actuel: Wisconsin.



Furs and Fish were Canada's first exports. Our trade in the beginning was a monopoly of the merchants of Old France; next it was almost exclusively with and through Britain. By 1860, though, we were controlling our own commerce.



Down to the end of the 19th Century, our chief exports were sawmill and timber products. Next in importance were cheese and fish. The great wheat exporting era began with the 1900's. By 1939 newsprint had become our most valuable export.



World War II's demands spurred our production and exports to unprecedented heights. Canada's huge shipments of foodstuffs and munitions were one of the greatest contributions made by any nation to the successful prosecution of the war.



GERARD HEROD of Oakville, Ont., was a clerk in a department store nine years ago. At the age of 24 he added \$400 savings to his natural interest in machinery and began to manufacture red clay flower pots. Initial difficulties were overcome by determination and his native Canadian enterprise. Today his firm, Dominion Potteries Limited, produces more than a quarter of a million dollars worth of pottery a year.

MR. HEROD says: "Canada proved a land of opportunity for me. She is a land of even greater opportunity for young Canadians commencing their careers today. Now, more than ever before, there are within Canada's borders rich rewards to be won, successful careers to be achieved."

ONE OF A SERIES PRESENTED BY

# Molson's

TO PROMOTE A FULLER REALIZATION  
BY CANADIANS OF CANADA'S PRESENT GREATNESS

# AN EDUCATIONAL PROGRAM FOR UNIONS,

Public opinion on most important issues goes through a process of evolution. The public at first sees only a small part of any issue, just as only the top of an iceberg is visible. Then as the result of educational activities, people are gradually induced to see more and more until they get a full view of the subject — they see not only the peak but the larger submerged part of the iceberg.

In an analogous way the whole problem of industrial relations is highly visible today. The educational efforts of unions have been an important factor in forcing the issue out into the open.

In this article I am going to discuss industrial relations from the public relations standpoint. I have had a good deal of experience in day-to-day contact with these problems. I have made a study of business and public attitudes to labor and labor attitudes to business. I have studied union educational programs.

It appears to me that unions still have an important job of work to do; namely, to carry on an intensified factual educational campaign, to instruct not only the general public and management, but their own union members as well, on the bedrock facts of the struggle for industrial democracy.

All of us want and expect a better life, a better home town, a better country, with security and employment for all.

We have not succeeded yet. There are violent disagreements and conflict on how to get the better life. We are bedeviled by psychological and economic insecurities. Cynicism, disillusionment, and frustration undermine our morale. We have turned our aggressions against our own people instead of a common enemy. America is a battlefield for ideological and group struggles: white versus Negro; native-born versus foreign; management versus labor. We must take positive action against these internal dissensions, just as we are trying to take positive action against international war.

The most important of these internal struggles is between management and labor. Industrial peace can be reached only if we go after it intelligently. Labor and management can plan and work together to realize the goals of our society. Punitive legislation won't solve our problem — the answer is education in industrial relations. The public, the employer, and the worker must know what it is all about.

## Educational Programs

Labor should assume part of this responsibility for education. What can the educational directors of the large unions do to lick this problem?

It is essentially a public relations problem. People must want cleanliness before they buy soap. They must want higher education before they swarm to the colleges. In the same way people must want unions before they are willing to support specific union goals. A public that understands what unions have done for the good of the country is going to be more open-minded and friendly to union programs. If the public does not understand the value of unions, it will be guided by prejudice, untruths, and distortions.

Let us examine one progressive union's educational program and see whether it starts in at the foundation and builds up. The program follows several broad lines:

First, the union educates its members to enter fully into the union's work; to develop effective and mature leadership for handling bargaining problems; to strengthen democracy within the organization; to build union solidarity. Through these activities the union tries to reach its goals — higher real wages,

industry-wide wage agreements, wage equalization, a guaranteed annual wage, equality for women workers.

Second, the union tries to strengthen democracy in a number of ways. It fights inflation. It encourages union activity in civic and political matters, in co-operation with farmers, consumers, and others. It works for better housing, assistance to veterans, health programs, and civil liberties.

The third part of its program, not announced but well understood, is a matter of "selling" itself to its own rank and file. (Research, advertising, and public relations men in industry have the same problem. The client wants immediate visible results.)

As I study the union's educational activities, it seems to me that it might undertake three additional programs of education, so that the public will understand what the union wants and why, and be more willing to accept its goals.

(1) Make the public understand the value to the country of sound unions and mature union leadership.

(2) Make the employer understand the value of unions to him, and make him realize that he needs to apply the science of humanics, the study of human relations.

(3) Make the worker understand our industrial system and his role. This type of education will lay the foundations for a broader understanding of controversial economic issues, and build toward increased co-operation between labor and the other major sectors of our society.

That there is an acute need for labor to educate the public has been demonstrated in many ways. Authoritative polls again and again reveal large areas of ignorance on the subject of industrial relations. For example, more than a quarter of the people asked were unable to answer intelligently this question put by an Elmo Roper *Fortune* poll late in 1946: "Suppose you had been acting as a referee in labor-management disputes during the past three months; do you think your decisions would probably have been more often in favor of labor's side or more often in favor of management's side?"

## Factual Information Needed

The major reason for the American public's ignorance of matters concerning labor is its lack of factual information. The public receives its impressions of unions mainly from newspaper headlines or radio broadcasts, usually just before or in the midst of a time of controversy. Neither a union nor a management point-of-view expressed during controversy helps much to clarify; on the contrary, it merely intensifies existing attitudes. People are more receptive to facts when issues are not superheated by emotional pressures.

Most people, I would say, do not know that unions have increased purchasing power and profits as well as wages, that they have been responsible for adjustments in our industrial system that have raised our standard of living. The public has little idea of what an extension of unionism might mean to our whole economy. It does not know what the advantages of unions are. It is unaware of what can be learned from the experiences of other countries. The public really does not know why some unions engage in harmful practices and others not. It has little knowledge of how the democratic process operates within unions.

The 1944 CIO constitution says at one point that the unions' objectives

are to find "means to establish peaceful relations with their employers . . . to protect and extend our democratic institutions and civil rights and liberties and thus to perpetuate the cherished tradition of our democracy." These are aims that all Americans can and will support — if they have the facts and the knowledge on which to base their judgments. They will not have the facts unless someone makes a planned campaign to provide them. Progressive unions are in a position to do this. They can give the public the following kinds of information about unions:

(1) What is a union? How does it function?

Give the basic story of union organization, its history, and development. Explain the structure and internal government of unions; the different kinds of unions, industrial and craft; local, national, and international; affiliated and unaffiliated. Explain clearly the facts about jurisdiction, the methods by which officers are chosen, and their duties, membership dues, and disposition of union finances.

(2) What are the educational and welfare activities of unions?

Cover the story of the labor press and its function. Publicize the educational activities and benefit programs of unions such as vocational training, apprenticeship methods, labor banking, insurance, and the like.

(3) What are the facts about collective bargaining?

Explain this little-understood term; tell what the process actually is, what takes place, how agreements are reached.

(4) What are the facts about labor disputes in general?

How do they arise? What are the principal reasons for disputes? Are there as many as the public has led to believe?

(5) What do the words mean?

## Union and Human Relations

No small part of this campaign would be to define many of the terms commonly used in labor-management discussions, but only vaguely understood by the public. A whole vocabulary needs translating. Only a small percentage of the public knows the distinction of meanings among wages, wage awards, wage practices, wage differentials, and wage stabilization; work load, work restriction, and work sharing; the closed shop, the union shop, and the open shop.

Our second proposal is that the unions educate the employer on the subject of unions and human relations. It can teach the employer by the same methods it uses with the public.

Today, while it is generally recognized that more employers than formerly are ready to accept their social responsibility, this is by no means true of all of them. According to a recent *Fortune* poll, more than ninety per cent of management thinks management has a definite responsibility beyond the sphere of profits; but a third of those queried stated that they believe only one fourth or less of management possesses such social consciousness. In other words, management itself does not believe it has fulfilled its social responsibilities.

Industry must overhaul its thinking. Its use of the physical sciences, of technology, has far outstripped its use of the science of social behavior — of how to work together.

Industry is not merely "business," it is a social institution as well. Industrial management requires skill in group relations. In the common interest unions should help teach management how to work intelligently with labor.

Some difficulty in industry is caused by the Victorian attitudes of certain employers, who want to get back the hold on workers they feel they have lost because of workers' loyalty to unions. They resent and fear unions. They fail to educate their company officials on how to work with people. Some do not understand that the worker, as Philip Murray put it so succinctly, is faced with "the primary human problem of earning a living."

But the worker also wants more than just a job, and many employers do not yet realize this. Elmo Roper showed, by authoritative polling some years ago, "that in the order of their importance to him, the average American wants a sense of security, an opportunity to advance, to be treated like a human being rather than as a number on the payroll, a sense human dignity that comes from feeling that his work is useful to society as a whole." These preferences were again confirmed by more recent polls. About half of those asked said they would pick a job that pays quite a low income but which they were sure of keeping. About one quarter said they wanted a job which pays a good income but which they have a fifty-fifty chance of losing. Still fewer said they preferred a job which pays an extremely high income if you make the grade but in which you lose almost everything if you don't.

Disruptions in labor-management relations arise from many reasons other than wage disputes. They arise from a continuous sense of insecurity, from real or apparent managerial unfairness in adjusting contractual relations, from the harmful effects of assembly line work, and from work and pay scales planned on an individual instead of a group basis.

## A Sound Program Outlined

In many cases, these causes of worker dissatisfaction stem directly from preconceived employer attitudes. Educational directors of a great union can help to alter these attitudes by means of an educational program aimed at the employer, such as the following:

(1) Educate employers to the place of unions in our system.

(2) Acquaint employers with the data on human relations that have been gathered by universities, labor unions, foundations, and such groups as the Society for the Psychological Study of Social Issues, the Society for the Advancement of Management, and the American Academy of Political and Social Science.

(3) Persuade employers to stimulate further research by industrial relations schools such as those at Cornell, Princeton, Harvard.

(4) Encourage employers to carry on technological research to improve working conditions.

(5) Help management to develop new approaches to the industrial relations problem. Stabilize employment, which some organizations have found enormously beneficial, is an example.

(6) Point up the importance of intelligent, honest, unbiased industrial relations personnel.

(7) Urge management to encourage responsible leadership among the unions.

(8) Urge employers to support housing projects, minimum wage legislation, social security, and other programs to strengthen democracy.

When I speak of educational efforts aimed at management I know the idea is not new. It has been tried, sometimes with decidedly negative results. Unions have had

disillusioning experiences in their attempts to persuade management to consider the union point-of-view, and unions may feel that anyone who suggests educating management is probably starry-eyed.

Management's principal fear is that if it allows labor the right to advise labor will somehow gain complete control. Efforts to dispel this belief cannot succeed overnight; but just as the displacement of one log can break up a log jam, the winning over of one man may win over others.

The educational process builds new points of view by continuous and repeated efforts. There are innumerable ways of reaching the attention of employers. Unions can arrange for speaking engagements before employer groups, trade associations, chambers of commerce, boards of trade, and such groups as the Lions and the Rotary Clubs; radio talks and speeches at public meetings will carry the message. People can be educated by word of mouth in conversation. A thought clearly expressed has a way of starting a chain reaction. Unions can reach employers by the printed word — by sending clear, factual stories of newspapers and other publications, by advertisements, pamphlets, and broadsides, by using all the communications media. Intelligently written letters addressed to top management will be read; talks by union executives to community groups reported in the newspapers will get attention; material prepared for special groups in the community, such as women's clubs, lawyers, the clergy, will indirectly affect the businessman. Unions can enlist the support of colleges, foundations, progressive employers, consumer and other groups.

No approach should be overlooked in carrying forward one's program. Workers have a duty to the common good to help educate one of the most potent groups in America — management.

The third activity I propose is to educate union members in economics. Many reliable polls have proved the need of such education. For example, recent surveys of cross-sections of factory workers by the magazine *Factory Management* revealed that more than half of the workers queried had no opinion as to which top union leader is the most effective in getting better wages, hours, and working conditions. About one third had no opinion on whether the prices a company charges for its products are too high, not high enough, or about right. About one third had no opinion on their bosses' pay. About half had no opinion on whether dividends were too high or too low.

Few people, let alone workers, know much about the technical problems of business finance. Without such knowledge, however, the worker is handicapped when engaged in bargaining. But if the worker understands management's problems, he can bargain on a realistic basis.

Walter Reuther has said that "the test of democratic trade unionism in a democratic society must be its willingness to lead the fight for the welfare of the whole community." Management has the same obligation.

Organized labor can help educate both management and workers to a realization of this obligation. Such education has one basic purpose: to create understanding, so that management and labor may work together effectively and prevent clashes. And this co-operation must come, for our system cannot stand continuous warfare.

EDWARD L. BERNAYS\*

(Reprinted from *Industrial and Labor Relations Review*, October 1947.)

# Le mouvement syndical en Pologne

L'auteur de l'article publié ci-dessous a suivi de près l'évolution politique et syndicale en Pologne.

Dans un discours prononcé récemment à la Diète polonaise, Roman Zambrowski, secrétaire du parti ouvrier (communiste) polonais cita l'augmentation sans précédent des effectifs du mouvement syndical polonais comme preuve du caractère authentique de la nouvelle démocratie polonaise. En répondant à cette rodomontade Zygmunt Zulawski, le seul député socialiste indépendant de la Diète qui, avant 1939, remplissait la fonction de secrétaire général de la Fédération syndicale de Pologne, remarqua que, sur la base d'une telle argumentation, on devrait aussi reconnaître les réalisations démocratiques de feu Robert Ley du Front ouvrier nazi. Ces paroles amères du vétéran du mouvement ouvrier polonais révèlent la situation actuelle du mouvement syndical polonais beaucoup mieux que les tonnes de papier de la propagande officielle.

Au premier regard, la situation syndicale en Pologne se présente en effet très favorablement. La division pour raisons politiques et celle entre ouvriers et employés dont le mouvement syndical polonais a tant souffert depuis ses débuts, n'existe plus. Le mouvement syndical polonais est maintenant réuni, sans distinction de tendance politique, autour de la Commission centrale des syndicats. Les effectifs s'élevaient au début de 1947 à environ 2,500,000. Ce chiffre dépasse le nombre total de syndiqués jamais atteint avant la guerre.

De même, les comités d'usine qui, dans les provinces occidentales, en Silésie, Poznan et Poméranie, ont été introduits par le décret du 6 février 1945 dans tout le territoire de la Pologne. Le droit leur a été accordé de participer à la gestion des entreprises. La nouvelle rédaction de ce décret, adoptée en Janvier dernier, établit une relation intime entre les syndicats et les comités d'usine. Est également prévue la participation des représentants syndicaux aux degrés supérieurs de l'administration économique.

Tout cela donne à la presse officielle l'occasion de se donner des coups d'encens. Certains porte-parole particulièrement zélés parlent même du dépérissement de l'Etat en discutant le rôle des comités d'usine. En réalité, s'il y a quelque chose qui dépérit, c'est le mouvement syndical polonais.

## Adhésion obligatoire au syndicat

Les effectifs impressionnants s'expliquent facilement par le fait que l'adhésion au syndicat est obligatoire. Tout ouvrier doit s'affilier à un syndicat s'il est employé. La crainte d'être renvoyé n'en est pas la seule raison. Les syndicats sont représentés dans les commissions qui distribuent les logements—et la situation en Pologne est désespérée en ce qui concerne l'habitation; les syndicats administrent également les cantines dans les usines et les vivres supplémentaires sans lesquels les ouvriers ne sauraient subsister. Ce contrôle syndical dans le domaine de l'alimentation constitue un moyen de pression beaucoup plus efficace que la menace directe de renvoi.

## Les dirigeants actuels du mouvement syndical polonais

L'application conséquente et efficace de ces moyens de pression est assurée par la composition actuelle de la direction des syndicats polonais. Les positions clés sont dans les mains des représentants de la petite minorité communiste. Ces gens-là ont été imposés d'en haut au mouvement syndical et sont assistés par des éléments qui dans le passé avaient loyalement servi la dictature pilsudskiste d'avant-guerre dans ses tentatives de désintégrer et de détruire le mouvement syndical libre. Ces éléments ont à l'heure actuelle mis leur "expérience" à la

disposition de leurs nouveaux maîtres. Cette situation au sein du mouvement syndical, qui reflète les traits caractéristiques du système politique de la Pologne actuelle, explique non seulement les succès considérables obtenus en ce qui concerne le recrutement de nouveaux membres pour les syndicats, mais également certains autres traits particuliers du mouvement syndical en Pologne.

## Les syndicats renoncent au droit de grève

Il n'existe pas en Pologne de loi contre les grèves. Mais une telle loi n'est aucunement nécessaire. Les syndicats qui sont la seule représentation de la classe ouvrière ont "volontairement" renoncé au droit de grève. D'après leurs statuts, la négociation et l'envoi des délégations au gouvernement sont les seules méthodes permises aux syndicats dans le cas d'un conflit de travail. Deux raisons sont données officiellement de cette attitude. Premièrement, on prétend que l'Etat polonais est une "démocratie populaire" où la grande industrie est nationalisée et, partant, devenue propriété publique qui ne doit pas être endommagée par des grèves. (Apparemment ce principe n'est appliqué aux usines Renault et aux chemins de fer nationalisés en France.) Deuxièmement, on dit que dans les conditions économiques actuelles, une vague de grèves résultant en une augmentation des salaires nominaux contribuerait à intensifier la tendance déjà très forte à l'inflation. Le dernier argument contient, bien entendu, un élément incontestable de vérité mais d'autre part, il est complètement négligé dans les pays d'Europe occidentale où les grèves sont organisées par des syndicats à direction communiste.

## Le plan triennal et l'inflation

Cependant ce n'est pas toute la vérité. Les tendances inflationnistes dans l'économie polonaise sont causées non seulement par les destructions qui ont frappé la Pologne pendant la guerre, mais aussi par le programme excessivement ambitieux d'industrialisation inauguré par le gouvernement dans le cadre du Plan triennal. Ce plan envisage qu'à la fin de 1949, la production d'outillage soit augmentée de 250 pour cent en même période, la production d'articles de consommation doit augmenter de 25 pour cent.

Un tel rythme d'expansion, dont la source d'inspiration et les motifs politiques sont évidents, comporte des dangers inhérents. Ces dangers sont devenus une réalité. La production industrielle de la Pologne a considérablement augmenté depuis 1945, mais c'était dû surtout aux progrès faits dans l'utilisation de l'outillage allemand transmis à la Pologne. Cependant les sommes très élevées nécessaires pour l'expansion de l'appareil industriel ont abouti à créer une situation où les dépenses totales de l'Etat dépassent de loin l'augmentation de produits disponibles; il n'était pas possible de rétablir l'équilibre par une politique d'impôts massifs à cause du niveau extrêmement bas des revenus consommables et du manque d'efficacité de l'administration.

En outre, l'économie polonaise est sujette à la pression de l'Union Soviétique qui, dans ses relations commerciales avec la Pologne, emploie des méthodes d'exploitation des plus rudes. Ceci est illustré par le fait que la Russie paie pour le charbon polonais moins que le prix de revient.

Les dangers d'inflation inhérents à une telle situation se sont manifestés dans toute leur force lorsque l'abolition de l'UNRRA et un hiver dur mirent en relief l'écart entre l'offre et la demande. Cet état de choses déterminera les socialistes à demander un ralentissement du rythme de l'expansion industrielle et à proposer des changements dans le programme d'importations qui,

conformément au Plan triennal, prévoit surtout l'importation d'outillage. Ces demandes furent vigoureusement rejetées par Hilary Minc, le ministre communiste d'industrie, qui nia carrément qu'une pénurie critique existât. Il essaya de rejeter la responsabilité de la hausse des prix sur les spéculateurs particuliers et —ici ces déclarations prennent un caractère assez sinistre — sur les associations coopératives dont la gestion est assurée par les socialistes.

Sans directement prendre position dans ce débat, les syndicats "apolitiques" adoptèrent une attitude qui était essentiellement la même que celle de Minc. Le but déclaré des syndicats est d'atteler les ouvriers à la tâche de la réalisation du Plan triennal dans sa forme actuelle. Toutes les autres considérations sont surbordonnées à cet objectif.

## L'attitude du PPS

Une telle politique provoque nécessairement une résistance. Le Parti Socialiste Polonais (P.P.S.) qui partage la direction du gouvernement et du mouvement syndical avec les communistes, est évidemment inquiet par le cours d'événements. Tout en cédant aux communistes en ce qui concerne les problèmes politiques décisifs, les dirigeants du P.P.S. essaient de sauver l'existence de celui-ci en tant qu'organisation séparée en se faisant les porte-parole des plaintes quotidiennes des ouvriers. Les représentants socialistes dans la Commission centrale des syndicats protestent fréquemment contre l'attitude autocratique des directions d'usines à l'égard des ouvriers, contre l'inégalité des salaires poussée à l'extrême et contre les conditions de travail tout-à-fait inadéquates. Kazimierz Rusinek déclara à la réunion de la Commission centrale en décembre 1946: "Ce n'est pas un secret que les ouvriers dans les mines travaillent sans chaussures et sans vêtements."

La presse socialiste répète que "les syndicats ne sont pas et ne devraient pas être des instruments supplémentaires des organismes administratifs et économiques du gouvernement" et que "les comités d'usine ne sont pas toujours inclinés à manifester une attitude indépendante et les syndicats locaux montrent souvent la même faiblesse". La presse socialiste fait allusion aux causes de cette situation en laissant comprendre que la direction des syndicats ne reflète pas fidèlement les sentiments de la base. Dans un article, on a pu lire que "le problème du caractère représentatif des organismes dirigeants des syndicats n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante". Apparemment, il n'est pas permis de pousser la critique plus loin. Quand Adam Kurylowicz, socialiste et secrétaire de la Commission centrale, attaqua les responsables de l'embauchage dans les directions d'usine parce qu'ils renvoyaient des ouvriers qui n'étaient pas affiliés à un "certain" parti politique et accusa les syndicats d'avoir prêté leur concours à ces pratiques, il fut violemment rappelé à l'ordre.

On peut dire sans exagération que toutes les plaintes des socialistes sont restées aussi infructueuses que leurs propositions visant à une révision du Plan triennal. Les socialistes reculèrent de nouveau à la dernière session de la Commission centrale où il fut décidé qu'une seule liste syndicale devrait être présentée dans toutes les élections de comités d'usine. Cette décision fut prise parce que les élections où des listes séparées étaient présentées avaient des résultats défavorables aux Communistes.

## La résistance ouvrière

Un problème plus sérieux pour les dirigeants communistes résulte de la résistance qui leur est opposée par les ouvriers eux-mêmes, une résistance non organisée et dispersée, mais tenace. Dans la plupart des

cas, les ouvriers réagissent à leur misère et à la défaillance de l'organisation syndicale simplement en travaillant moins. Même la presse officielle ne peut passer sous silence le cercle vicieux des conditions misérables de vie et du bas rendement du travail; elle ne peut non plus éviter de mentionner l'absentéisme massif des ouvriers qui continue en dépit du fait que celui qui s'absente du travail, est passible d'une peine de prison. Il est pourtant absolument défendu de publier la moindre mention des grèves non autorisées qui continuent à éclater malgré les efforts des autorités gouvernementales et des dirigeants syndicaux.

Au cours des premiers mois après la fin de la guerre, les grèves non autorisées étaient souvent des manifestations populaires contre l'enlèvement massif de l'outillage industriel qu'on transporta en URSS. La cessation de ces démontages et l'amélioration de la situation générale en 1946 contribua à calmer les masses. Au cours des derniers mois, la tension économique toujours plus grande s'est reflétée par une nouvelle série de grèves dont le motif était la montée du coût de la vie ou bien la rébellion contre les méthodes "stakhanovistes" du travail. Une preuve indirecte de cet état de choses peut être trouvée dans le fait que la Commission centrale réitéra à sa dernière session sa condamnation des grèves avec une vigueur tout-à-fait particulière, sans toutefois mentionner—pour des raisons évidentes—un seul exemple concret.

## La grève du textile à Lodz

Vers la fin de septembre, on apprit de source sérieuse qu'une grève de 40,000 ouvriers du textile qui avait duré 10 jours, avait eu lieu à Lodz. Ce qui s'est passé à Lodz montre à quoi les grévistes peuvent s'attendre du gouvernement. 80 "dirigeants" de la grève furent immédiatement arrêtés et deux femmes grévistes furent tuées dans les bagarres entre ouvriers et police qui s'ensuivirent. Entre temps, les représentants du Syndicat des ouvriers

du textile essayaient d'appliquer leurs méthodes de "persuasion" pacifique".

## Une vague de persécutions

Finalment, la situation est illustrée par la façon dont on traite ceux d'entre les socialistes qui s'opposent à la politique de la capitulation constante devant les communistes et leurs aspirations au pouvoir illimité. Parmi les arrêtés, on trouve aux côtés des dirigeants politiques comme Kasimierz Puzak, Tadeusz Szturm de Sztrem, Josef Dziegielewski et Ludwik Cohn, des syndicalistes en vue comme Wiktor Krawczyk, Stanislaw Sobolewski, Feliks Misiorowski et Anton Zdanowski qui avant la guerre était secrétaire de la Commission centrale des syndicats. Les crimes dont on accuse ces hommes se rangent de l'espionnage à la détention de publications contenant des remarques louangeuses sur Léon Blum et Giuseppe Saragat. On les accuse aussi d'avoir fomenté des grèves, ce qui constitue une autre admission involontaire du caractère sérieux de l'agitation ouvrière.

Ces mesures ont évidemment contribué à augmenter les inquiétudes du P.P.S. officiel, qui dans la crainte évidente que son tour ne vienne prochainement, prépare fiévreusement une épuration des "renégats du socialisme", c'est-à-dire de ceux qui s'opposent à la politique de capitulation poursuivie par le parti. Il reste à voir si ces mesures de répression réussiront à briser la résistance des masses ouvrières en Pologne. Pour atteindre ce but, il sera peut-être nécessaire de prendre toute une série de mesures supplémentaires—mesures qui serviront à rendre à la "démocratie populaire polonaise toute la perfection du stalinisme achevé."

La pointe sud de l'Afrique fut contournée par les Portugais cinq siècles avant la découverte de l'Amérique par Colomb.

COMPLIMENTS

of

LOUIS ROESSEL & Co. Limited

DRUMMONDVILLE, Que.

COMPLIMENTS

of

Tricotex Co., Limited

Drummond Road

SHERBROOKE, Que.

# La Fédération syndicale mondiale au service de l'impérialisme soviétique

Le rôle joué par la FSM en tant qu'instrument de la politique d'agression et d'expansion de l'URSS, a été confirmé une fois de plus par la façon dont la FSM a traité la proposition des syndicats autrichiens de les aider contre la tentative soviétique visant à assurer la domination de l'impérialisme russe en Autriche par la saisie des soi-disant "avoirs allemands".

Le président de la Fédération autrichienne des syndicats, Johann Boehm, a donné dans le numéro d'août de l'"Oe. G. B. Gewerkschaftlicher Nachrichtendienst", publication officielle de la Fédération autrichienne des syndicats, un résumé détaillé et tous les faits concernant l'attitude de la FSM à l'égard du problème autrichien.

### La FSM ignore un mémorandum des syndicats autrichiens

Dans son article, Boehm raconte que les syndicats autrichiens avaient soumis à la FSM, en Janvier dernier, un mémorandum demandant qu'elle prenne position à l'égard du problème du traité avec l'Autriche, particulièrement en relation avec les soi-disant avoirs allemands. Puisque le Comité exécutif de la FSM n'avait rien fait au sujet de ce mémorandum, Boehm lui soumit un nouveau mémorandum et demanda que la FSM se prononce sur la question à sa conférence de Prague.

### Le second mémorandum

Le second mémorandum souligna entre autres:

"... Tous les avoirs qui avaient été propriété autrichienne avant l'occupation de l'Autriche, n'ont, en réalité, jamais cessé de l'être, puisqu'il n'y eut pas, apparemment, des contrats de vente réellement volontaires, assurant aux vendeurs une compensation adéquate. Notre point de vue à ce sujet est tout-à-fait conforme à la déclaration faite par les Alliés à la Conférence de Londres, en août 1943, précisant que tous les contrats conclus sous la pression du Reich allemand devraient être considérés nuls et nonavenus.

"Pour les ouvriers et employés d'Autriche, il est d'une importance décisive que ces avoirs soient recouverts par l'Autriche parce que l'indépendance économique et, partant, politique de notre pays ne pourrait être sauvegardée s'ils tombaient dans les mains de l'étranger..."

### Hebdomadaire de la Gaspésie

Nos vœux de longue vie à *La Vigie*, nouvel organe officiel de la Gaspésie, publiée à Pashébiac, dans le comté de Bonaventure. Son directeur est M. J.-M. Dubreuil, et son rédacteur, M. Roland Prévost, autrefois rédacteur du *Passe-Temps*, de Montréal. Le journal a été fondé pour défendre les intérêts religieux, politiques, économiques et sociaux des Gaspésiens. Son Excellence Mgr Albini Leblanc, évêque de Gaspé, a souligné, dans une lettre à M. Dubreuil, et publiée au complet dans *La Vigie*, l'oeuvre difficile, méritoire et nécessaire du journal qui entend se mettre au service du bien commun. Les Gaspésiens avaient certainement besoin d'un journal alerte, agressif, bien au courant des besoins de la région. Il n'y a aucun doute que pareil journal puisse rendre service à ce pays privilégié de la Nature qu'est la Gaspésie. Nous avons d'autant plus confiance qu'il atteindra ce but qu'on a confié la direction de sa rédaction à un estimable confrère, M. Roland Prévost, qui a fait ses preuves dans la résurrection du *Passe-Temps*.

L'Alfalfa est aussi connu sous le nom de luzerne.

"Même les entreprises autrichiennes qui doivent être considérées comme étant réellement des avoirs allemands et auxquelles les puissances alliées ont des prétentions légitimes, deviendraient un danger pour l'indépendance économique de notre pays. Pour cette raison, il serait désirable de nationaliser ces entreprises afin de leur donner le caractère de propriété nationale autrichienne. L'Etat autrichien devrait naturellement dans ce cas, payer une compensation adéquate. Puisqu'à l'heure actuelle notre économie est trop pauvre pour payer cette compensation en espèce ou en nature, la compensation devrait être payée en bons amortissables à longue échéance.

"S'il n'est pas possible de mettre

toutes les anciennes entreprises allemandes en la possession de l'Etat autrichien, il faudrait veiller à ce que les entreprises qui resteraient dans les mains de l'étranger, soient sans exception et dans toutes éventualités, sujettes à la Loi autrichienne.

"Vu les raisons sus-mentionnées, la Fédération autrichienne des syndicats prie la FSM de soutenir son attitude auprès 1) des quatre Gouvernements Alliés aussi bien que 2) du Conseil Allié à Vienne et 3) de la Commission Alliée des experts à Vienne."

### Le problème autrichien à la conférence de la FSM à Prague

Ce qui arrive à ce mémorandum

à la conférence de la FSM à Prague a été décrit par Boehm comme suit: "Dans mon discours devant le Conseil général je soulignai que les syndicalistes autrichiens qui étaient toujours restés fidèles au mouvement ouvrier international, même au temps de l'invasion national-socialiste et de la guerre, et qui avaient été les premiers à passer à la lutte armée contre le fascisme, pensent avoir droit à l'aide de la FSM dans leur lutte qui, en fait, est une lutte pour l'existence même des travailleurs en Autriche..."

"Après mon intervention la question fut posée, et une discussion s'ensuivit qui dura une heure et demie, avec le résultat que le second mémorandum de la Fédération autrichienne des syndicats fut renvoyé,

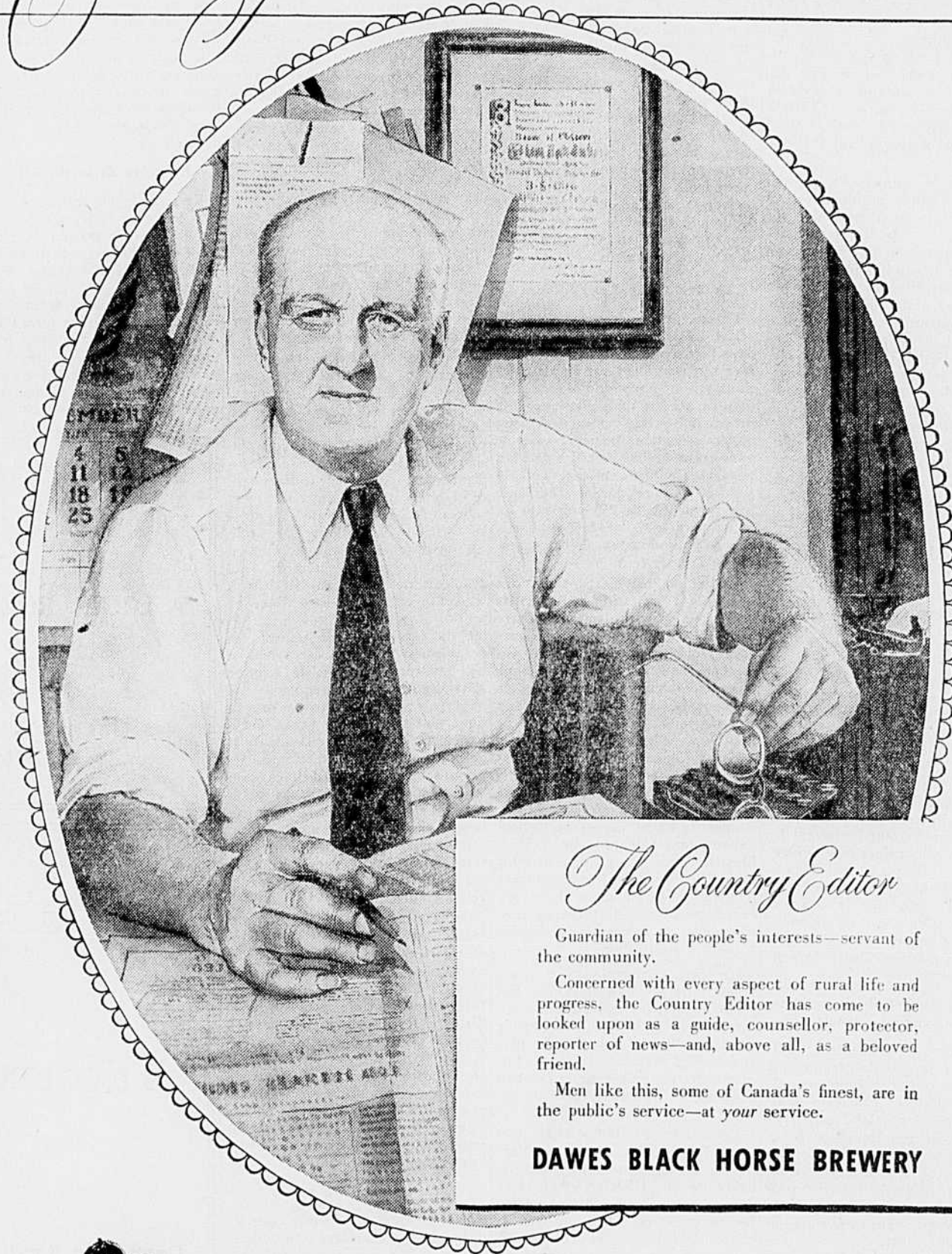
lui aussi, au Comité exécutif pour examen. Il reste à savoir si le présent mémorandum aura plus de succès que celui qui avait été soumis à la FSM à Paris. Je dirai tout franchement qu'il n'y a pas beaucoup d'espoir. C'est malheureusement un fait que la constellation politique des puissances se reflète dans la FSM aussi bien que dans le Conseil général et le Président Deakin a peut-être eu raison lorsqu'il remarqua que la conférence aurait duré deux semaines de plus si le Conseil général avait décidé d'entrer dans la discussion du problème des avoirs allemands en Autriche..."

Nous n'avons rien à ajouter aux paroles du Président Boehm sur l'influence du jeu politique des puissances sur la FSM.

*Canada's Finest*



*IN THE SERVICE OF THE PUBLIC*



*The Country Editor*

Guardian of the people's interests—servant of the community.

Concerned with every aspect of rural life and progress, the Country Editor has come to be looked upon as a guide, counsellor, protector, reporter of news—and, above all, as a beloved friend.

Men like this, some of Canada's finest, are in the public's service—at your service.

**DAWES BLACK HORSE BREWERY**



★ DAWES BLACK HORSE BREWERY MONTREAL .. ESTABLISHED 1811 ★